

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3387 - MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018

AMÉNAGEMENT URBAIN

L'AFD remet au jour le projet
de curage de la rivière Tsiémé

L'Agence française de développement (AFD) entend consentir, en 2019, deux cents millions d'euros, soit plus de cent trente et un milliards FCFA pour la mise en œuvre de trois grands projets d'aménagement urbain dans les villes de Brazzaville et Pointe-Noire.

Selon le directeur de cette agence, Lionel Cafférini, qui en a fait l'annonce, le 10 décembre, au ministre en charge des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya, ces projets portent notamment sur l'aménagement de la rivière Tsiémé et le renforcement du système d'adduction d'eau potable à Brazzaville ainsi que le drainage des eaux à Pointe-Noire.

Page 2



La rivière Tsiémé

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE
ET NUTRITIONNELLELes parlementaires
renforcent le plaidoyer
contre la faim

En vue d'apporter une riposte efficace contre la faim et la malnutrition, les parlementaires congolais ont mis en place un comité technique chargé de définir les axes prioritaires du plan d'action 2019-2021, ainsi que le budget et le règlement intérieur de l'alliance congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle.

L'objectif de cette initiative est de réduire le taux d'importation et la montée constante des prix des denrées alimentaires dans la perspective de faciliter l'accès de la population à une alimentation saine et suffisante, surtout pour les ménages les plus vulnérables.

Page 3

FINANCES

Wapicash a trouvé une solution
de transfert électronique de fonds

Dans le cadre de la technologie financière, la start-up Wapicash s'apprête à mettre à la disposition du public une solution en matière de paiement électronique des fonds entre l'Europe et l'Afrique. Il s'agit d'une application favorisant les échanges entre mobile money et les établissements bancaires dans l'esprit de l'interopérabilité. Cette solution arrive à point nommé car les transferts d'argent entre les deux continents sont estimés à la somme de soixante-cinq milliards FCFA chaque année. Page 16

23^E CAN SENIORS DAMES DE HANDBALLAngola-Sénégal, l'affiche
de la finale aujourd'hui

Les Palancas negras d'Angola



Les Lionnes de la Teranga du Sénégal

La finale de la 23^e édition de la Coupe d'Afrique des nations (CAN) seniors dames et deuxième édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba mettra aux prises, aujourd'hui au gymnase Nicole-Oba, dans le sixième arrondissement Talangai, les deux sélections les plus en forme de la compétition, à savoir les Palancas negras d'Angola et les Lionnes de la Teranga du Sénégal. Douze fois championnes d'Afrique et tenantes du titre de la première édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-On-

dimba, obtenu à Luanda en 2016, les Angolaises, données pour favorites, tenteront de rééditer l'exploit face aux Sénégalaises, en quête d'un premier sacre.

Page 16

Éditorial

Routes

Page 2

Editorial

Routes

Qu'il nous soit permis d'insister à nouveau sur le problème de plus en plus grave que pose la dégradation des voies de communication routières dans plusieurs départements du Congo, notamment dans le Pool, les Plateaux, les deux Cuvette, la Sangha et la Likouala. S'il est vrai, en effet, que la mise en place d'un système de surveillance des poids lourds, qui sont pour une large part responsables de cette dégradation, constitue un geste allant dans le bon sens, il l'est tout autant que seule la restauration rapide des routes mettra fin à la crise qui plonge dans la misère plus de la moitié de notre pays.

Alors que l'Etat met tout en œuvre pour relancer le trafic ferroviaire que les actions criminelles des ninjas-nsiloulous dans une partie du Pool avaient interrompu, il doit aussi se préoccuper de mettre fin au désenclavement économique et à la paupérisation de la population que provoque la destruction des routes modernisées à grands frais au sortir des guerres civiles de la fin du siècle dernier. S'il ne le fait pas vite, très vite, l'on peut être certain que le désordre économique qui résulte du mauvais entretien de ces voies provoquera tôt ou tard et plutôt tôt que tard une réaction populaire brutale dont les effets se feront sentir lors des échéances électorales à venir.

Ce dont les pouvoirs publics doivent avoir conscience présentement, c'est que le prix que doivent payer les simples citoyens en raison de la dégradation des routes devient proprement exorbitant. Outre le fait que celle-ci provoque une usure accélérée des voitures, des camions, des bus, elle rend chaque jour plus difficile l'acheminement vers les villes, vers les marchés, des produits agricoles et autres dont la vente permettait jusqu'ici à un grand nombre de citoyens de vivre décemment. Pour dire les choses carrément, elle contient en germe une crise sociale dont nous n'avons pas idée.

Abordant ce sujet délicat, il y a quelques semaines, nous avons écrit ici même que l'Etat dispose des moyens techniques nécessaires pour restaurer à bref délai les voies les plus importantes, les plus stratégiques sur le plan économique. Mais cet appel à la raison a-t-il été entendu par ceux et celles auxquels il était adressé ? Rien aujourd'hui ne semble l'indiquer hormis le fait que le CFCO a enfin repris, et certes ce n'est pas rien, de relayer le sud au centre de notre pays.

Les Dépêches de Brazzaville

COOPÉRATION BILATÉRALE

L'AFD annonce la relance de trois grands projets en 2019

Les trois projets portent sur le drainage d'eau à Pointe-Noire, l'aménagement de la rivière Tsiémé et le renforcement du système d'adduction d'eau potable à Brazzaville.

L'annonce a été faite par le directeur de l'Agence française de développement (AFD) Brazzaville, Lionel Cafférini, le 10 décembre, au cours d'un entretien avec le ministre de l'Aménagement, de l'équipement du territoire

de desservir soixante mille foyers, soit environ quatre cent mille personnes. Les travaux devraient démarrer dès le premier trimestre 2019 », a précisé Lionel Cafférini.

Dans leurs échanges, le ministre Jean-Jacques Bouya et son interlocuteur ont aussi évoqué le projet du drainage de la rivière Tsiémé, dans le sixième arrondissement Talangaï, qui a glissé du fait de la crise. Il s'agira d'aménager ce collecteur naturel comme l'ont déjà été les rivières Ma-

Dans leurs échanges, le ministre Jean-Jacques Bouya et son interlocuteur ont aussi évoqué le projet du drainage de la rivière Tsiémé, dans le sixième arrondissement Talangaï, qui a glissé du fait de la crise. Il s'agira d'aménager ce collecteur naturel comme l'ont déjà été les rivières Madoukou, à Ouenzé, et Mfoa, à Mougali.

et des Grands travaux, Jean-Jacques Bouya.

Le premier projet débattu par les deux personnalités porte sur l'élargissement du réseau d'adduction d'eau potable dans les quartiers reculés de Brazzaville, en vue de permettre au plus grand nombre l'accès à cette denrée vitale.

« L'un des projets que nous avons débattus concerne la construction du réseau d'adduction d'eau potable dans la périphérie de Brazzaville. Il s'agit de l'installation de cent kilomètres du réseau, capables

doukou, à Ouenzé, et Mfoa, à Mougali.

À Pointe-Noire, par contre, les deux responsables ont discuté des modalités de l'assainissement de la rivière Sangolo courant 2019. Tenant compte de la conjoncture économique, ils se sont accordés sur la requalification de certains projets.

Outre le directeur de l'AFD Brazzaville, le ministre a aussi échangé avec l'ambassadeur d'Italie au Congo, Andrea Mazzella. Jean-Jacques Bouya et le diplo-

mate italien ont passé en revue un certain nombre de projets en cours ou en arrêt technique.

« L'Italie a financé la revue de transport national, grâce à laquelle plusieurs contrats ont été signés avec la République du Congo, dont la révision du Chemin de fer Congo Océan et la réhabilitation du port autonome de Pointe-Noire ainsi que la construction des logements sociaux à Kintélé. Ces contrats se sont arrêtés en cours à cause de la crise qui a frappé le pays. Nous avons donc évoqué la nécessité de relancer ces contrats car, les perspectives économiques du pays sont bonnes », a souligné Andrea Mazzella.

Il a, par ailleurs, annoncé le soutien de son pays pour trouver les solutions idoines à la crise qui continue de sévir l'économie congolaise.

Le ministre Jean-Jacques Bouya a aussi conféré avec la conseillère économique et commerciale près l'ambassade de Chine au Congo, Yang Peipei. La rencontre entre les deux personnalités a tourné autour des conclusions du forum Chine-Afrique et de la quatrième édition du Forum investir en Afrique, tenus en septembre dernier à Beijing et à Changsha.

Les deux interlocuteurs ont aussi évoqué les préparatifs du cinquième Forum investir en Afrique qui se tiendra en septembre prochain, à Brazzaville.

Firmin Oyé

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués :
Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI :
Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques :
Adrienne Londole
Chef de service publicité :
Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngon

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines :
Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

SÉCURITÉ ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE

L'alliance parlementaire prépare sa feuille de route

Les parlementaires congolais veulent participer au combat contre la faim et la malnutrition. Un comité technique composé de sénateurs, députés et cadres sectoriels s'est réuni, le 11 décembre à Brazzaville, pour élaborer les instruments de travail.

Les propositions du groupe technique seront examinées, ce 12 décembre, lors d'une assemblée générale de l'Alliance parlementaire congolaise pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Elles concernent notamment l'axe stratégique 2019-2021 avec un plan d'actions prioritaires ainsi qu'un budget et un règlement intérieur de l'alliance.

La mobilisation des élus nationaux avec le soutien de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) intervient face à l'explosion des importations alimentaires pour satisfaire les besoins de la population. Une telle dépendance du pays aux produits importés a provoqué, ces dernières années, la



Les membres du groupe technique de l'alliance

flambée constante des prix des denrées alimentaires et l'accès de plus en plus difficile à une alimentation saine et suffisante pour l'ensemble de la population et surtout les ménages les plus vulnérables.

Une situation alarmante

dont les parlementaires sont les mieux placés pour attirer l'attention du gouvernement, en raison de leurs responsabilités législative, budgétaire et de contrôle. Ils continuent de se mobiliser sur tous les fronts même à l'extérieur du Palais des congrès comme

en témoigne le secrétaire général de la plate-forme, Alphonse Boundo-Nesa.

« Nous avons pris part à la première journée parlementaire de lutte contre la malnutrition avec le concours de l'Unicef, aux mêmes initiatives avec le ministère de l'Agricultu-

re, ainsi que la participation de notre délégation au premier sommet parlementaire mondial contre la faim et malnutrition, à Madrid, en Espagne », a souligné le deuxième vice-président du Sénat, Alphonse Boundo-Nesa.

L'alliance peut compter sur ses partenaires de la FAO, le Programme alimentaire mondial et le Fonds des Nations unies pour l'enfance, qui ont promis d'accompagner l'initiative des parlementaires. « L'engagement politique des parlementaires est conforme aux Objectifs de développement durable un et deux. Ils vont adopter une loi sur le droit à l'alimentation et le développement de l'agriculture », a assuré la représentante résidente de la FAO au Congo, Suze Percy Filippini.

Notons qu'au cours de la réunion des membres de l'alliance ce mercredi, le ministère de l'Agriculture, de l'élevage et de la pêche va sensibiliser les participants à la politique gouvernementale en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Fiacre Kombo

EDUCATION CIVIQUE

Une réflexion autour des antivaleurs qui gangrènent la jeunesse

À l'initiative du think tank Camp du peuple, un atelier s'est déroulé le 8 décembre, à Brazzaville, sur le thème « Apport de la culture, des sports et des médias dans la lutte contre les valeurs négatives en milieu jeune : impact des lois Portella et Potignon ».

Lieu de partage et d'échanges, la rencontre a réuni des intellectuels et cadres de différentes structures et obédiences. Premier à prendre la parole, Gervais Hugues Ondaye a présenté la communication portant sur « L'apport de la culture dans la lutte contre les valeurs négatives en milieu jeune ». Le commissaire général du Festival panafricain de musique (Fespam) a décortiqué son sous-thème en quatre moments : le point de situation, la responsabilité, l'apport décisif de la culture dans la lutte contre les valeurs négatives, les perspectives.

Selon lui, face aux antivaleurs qui menacent et at-

taquent déjà les milieux jeunes : université, quartiers, entreprises, églises, partis politiques, la culture se présente comme le rempart puissant mais souvent négligé au Congo. « Le patrimoine culturel matériel ravive le patriotisme et le patrimoine culturel immatériel les valeurs positives à notre société. Les indus-

« Le patrimoine culturel matériel ravive le patriotisme et le patrimoine culturel immatériel les valeurs positives à notre société. Les industries culturelles offrent des opportunités de création de microentreprises et de production de la richesse pour mener une vie confortable et contribuer à l'économie nationale »

tries culturelles offrent des opportunités de création de microentreprises et de production de la richesse pour mener une vie confortable et contribuer à l'économie nationale », a-t-il vanté. S'adressant aux jeunes, Ger-

vais Hugues Ondaye a indexé les générations postindépendance qui ont plongé, d'après lui, le pays dans la situation actuelle. C'est ainsi qu'il a invité la jeunesse à la prise de conscience afin de reprendre sérieusement avec les études, la formation et la solidarité interculturelle au-delà des clivages

ethniques. « De cette façon, elle pourrait mieux tirer les leçons de l'expérience désastreuse des anciens en mettant à profit les opportunités qu'offre la culture en travaillant et en vivant sur le triptyque compétence-ethnique, moralité

et éthique », a-t-il conclu, rappelant que la culture créait plus d'emplois que dans d'autres secteurs de la vie dans certains pays comme le Nigeria. Exposant à son tour sur le sous-thème « L'apport du sport dans la lutte contre les valeurs négatives en milieu jeune », le directeur général des Sports, Brice Merlin Lépebé, a indiqué que dans le contexte actuel, le sport peut être défini comme un vaccin qui immunise contre ces valeurs négatives. Ceci à travers le code moral dont chaque discipline dispose en rapport avec l'éthique. Pour lui, les valeurs olympiques sont le goût de l'effort, l'amour du travail bien accompli, le respect des règles, l'acceptation de l'autre, le respect du bien d'autrui, le fair-play... Pour ce faire, la vulgarisation de la pratique du sport sur toute l'étendue du territoire national demeure une priorité, vu le contexte dans lequel le pays se trouve. « Le mou-

vement sportif national comprend vingt-sept fédérations. Si elles sont représentées dans tous les douze départements et les quatre-vingt-dix districts, elles pourront apprendre aux enfants le sport dès le bas-âge. Les conséquences dues à la perversité juvénile sont un facteur limitant de l'épanouissement de notre société et par conséquent nuisent au progrès économique. Le sport représente donc un efficace moyen naturel de lutte contre les antivaleurs », a-t-il estimé.

Signalons que le sous-thème « Apport des médias dans la lutte contre les valeurs négatives en milieu jeune » a été développé par le journaliste Joachim Mbandza. Le « Camp du peuple » est une initiative de la dynamique Po na ekolo. Cet espace qui se veut être un réservoir d'idées produisant des analyses et des propositions sur les différents maux qui minent la société, en mettant à cœur le capital humain dans le processus de développement.

Parfait Wilfried Douniama

COOPÉRATION

L'Ospaa disposée à apporter son soutien aux habitants du Pool

Le président de l'organisation, le Dr Helmy Al Hadidi, en séjour en terre congolaise, a échangé le 10 décembre avec la ministre des Affaires sociales et de l'action humanitaire, Antoinette Dinga-Dzondo. Il n'a pas exclu la possibilité d'intervenir en faveur de la population du Pool.

Active depuis soixante ans, l'Organisation de la solidarité des peuples afro-asiatiques (Ospaa), une ONG dont le siège est au Caire, a installé récemment son bureau en République du Congo. Avec la ministre en charge de l'humanitaire, le Dr Helmy Al Hadidi a, entre autres, évoqué la possibilité de remédier aux problèmes dont souffre la population congolaise. « Nous avons travaillé au Congo dans les années 1980, le vice-président était même Congolais. Avec le bureau

que nous venons d'ouvrir, il y a deux jours, nous allons essayer de tout faire en ce qui concerne la solidarité, les investissements. La ministre nous a posé le problème du Pool où des habitants sont en difficulté après le conflit armé dans les localités. Nous allons étudier la question pour trouver des solutions avec nos partenaires pour y répondre le plus vite possible », a laissé entendre le président de l'Ospaa.

Notons que cette organisation a un statut de consultant auprès



de nombreuses institutions spécialisées des Nations unies. Elle dispose actuellement des co-

La ministre Antoinette Dinga-Dzondo s'entretenant avec le Dr Helmy Al Hadidi/DR
mités nationaux dans plusieurs pays africains et asiatiques. Son objectif est de promouvoir les valeurs de paix, de liberté, de démocratie et de dignité.
Parfait Wilfried Douniama

NÉCROLOGIE

Mlle Christelle Loutolo, agent Conseimmo-SI-Etudes (site Les Dépêches de Brazzaville), les enfants Kiala et Mme Pascaline Kindou, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur père et époux, M. Georges Kiala, survenu le 4 décembre 2018 à l'hôpital de base de Makélékélé, des suites d'une longue maladie. La veillée funèbre se tient au n°4 de la rue Philippe-Mamie, quartier Mansimou, référence arrêt pont du Djoué, sur l'avenue de la Corniche.

La date des obsèques sera communiquée ultérieurement.



Yannick Makita Ngambou, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Ngambou et Mbuila ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances, le décès de leur bébé Ngambou Hevens Vainqueur Makita, survenu le 8 décembre 2018 à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n°139 de la rue Kingoué, La Base à Mfilou.



Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Matongo et les amis de Willy Matongo informent aux parents, amis et connaissances de Brazzaville et de Paris, le décès de Willy Matongo, survenu le jeudi 6 décembre 2018 à l'hôpital militaire Pierre Mombongo à la suite d'une longue maladie.

Le deuil se tient au domicile familial sis au n°89 de la rue Djoué (croisement rue Djoué-avenue terre jaune). Le programme de la mise en terre vous sera communiqué ultérieurement.



PROGRAMME DES OBSÈQUES DE MME IBARA NÉE ONGAGNA BERNADETTE

MM. et familles Henri Okemba, ancien ministre, le lieutenant de police Oyona Eric, Dinga Geoffroy, conseiller du président de la République, Ibara Balou Jean Damas, retraité CFCO, annoncent aux parents de Makoua et de Brazzaville, aux amis et connaissances que les obsèques de Mme Ibara née Ongagna Bernadette (Colette) auront lieu ce mercredi 12 décembre 2018 selon le programme suivant :

9h00 : levée de corps à la morgue du CHU
9h30 : recueillement au salon VIP de la morgue
10h30 : départ pour le domicile conjugal suivi du recueillement, sis au 146 de la rue Oboya à Talangaï (Arrêt de bus Petit-chose).
11h30 : départ pour l'église Saint-Baptiste de Talangaï (Rue Oboya)
12h00 : messe de requiem
14h00 : départ pour le cimetière privé Bouka VIP.



AVIS DE RECRUTEMENT

L'Ambassade de la République du Rwanda à Brazzaville recrute un Technicien en Communication et Information II/Elle aura pour attributions principales :

- de développer le plan et la stratégie de communication avec les partenaires et les médias ;
- d'assurer la mise à jour du site Web de l'ambassade et gérer tous les services liés à la technologie de l'information ;
- de Créer et organiser le centre de documentation de l'Ambassade.

Le candidat doit répondre aux critères suivants :

- Etre titulaire d'un diplôme universitaire reconnu (minimum BAC + 3) en communication, journalisme, marketing, droit, littérature, et tout autre domaine équivalent de la spécialisation en communication ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et de l'Anglais (écrit et oral).

Les candidatures sont à déposer à la Chancellerie située à la Rue des 1ers Jeux Africains, derrière le ministère de la Recherche scientifique et de l'innovation technologique au plus tard le mardi 18 décembre 2019 à 10h00.

**UNE ADRESSE E-MAIL
POUR NOUS ADRESSER VOS ANNONCES
PLUS RAPIDEMENT**

regie@lesdepechesdebrazzavilles.fr



PARCELLE A VENDRE

A Ignyé centre (PK 45), quartier Nzibou

Superficie : 400 m2 (20 m x 20 m)
A un bon prix (discutable)

Contacts :
06 955 44 06 / 05 571 69 89

COUR PÉNALE INTERNATIONALE

Le bilan de la juridiction débattu à Brazzaville

Une journée scientifique consacrée aux vingt ans de la conclusion du traité de Rome a été organisée, le 10 décembre dans la salle de conférences du rectorat de l'Université Marien-Ngouabi, par la Société congolaise pour le droit international (SCDI) que dirige la Pr Emmanuelle Delphine Edith Adouki, à l'occasion du soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

L'objectif spécifique visait à renouer avec une tradition universitaire interrompue à la Faculté de droit, à savoir la tenue annuelle de journées scientifiques, sous la forme de cours de droit et thématiques dispensés par la SCDI.

Patronnant la rencontre, le ministre de la Justice, des droits humains et des peuples autochtones, Aimé Ange Wilfrid Bininga, a rappelé, dans son mot de circonstance, que la création de la Cour pénale internationale (CPI) correspondait bien à la foi commune des Etats dans la destinée de l'humanité, estimant qu'elle ne saurait être inféodée à aucune doctrine particulière, religieuse ou philosophique. « *Cependant, on peut constater, en toute objectivité, que la CPI fait aujourd'hui l'objet d'appréciations controversées sur ses résultats. Il semble que vingt ans après sa création, la Cour n'a pas comblé toutes les attentes ; beaucoup de frus-*

trations découleraient, entre autres, des limites imposées à son action par ses statuts et de son engagement géopolitique », a indiqué le ministre.

Cette rencontre scientifique a fourni l'opportunité à la SCDI, en partenariat avec la Faculté de droit de l'Université Marien -Ngouabi et avec le soutien de certains partenaires, de dresser le bilan de cette juridiction et d'envisager les perspectives. Elle a été l'occasion pour les participants d'échanger sur les perspectives pour combler d'éventuels manquements relevés au cours de ces vingt années de mandature. Dans les longs exposés précédant le jeu des questions-réponses, plusieurs

intervenants ont présenté chacun son bilan et sa projection des politiques en la matière au-delà des vingt ans. Il s'agissait, tour à tour, du Pr Urbain Ngampio-Obelebélé; de la présidente de la SCDI, le Pr Emmanuel née Delphine Edith Adouki; du Pr Dandi Gnamoudes; de Abira Galebaye et d' Audrey Sydney Adoua Mbongo .

Leurs analyses ont révélé que le bilan de la CPI est mitigé. Il y a des éléments de satisfaction en même temps qu'un certain nombre d'insuffisances. Vingt ans après, ont-ils laissé entendre, le constat est que non seulement il y a l'abstention de la majorité des Etats arabes mais le vote défavorable de certains Etats à l'instar des

Etats-Unis d'Amérique sur lequel un espoir était fondé. « *Vingt ans après la conclusion de ce traité, le bilan que l'on peut prononcer est mitigé. Il s'explique d'abord par le fait que la CPI est le triomphe formel du droit, malheureusement, l'on déplore aussi, dans une certaine mesure, le triomphe réel de la politique* », a déclaré la présidente de la SCDI.

Pour le Pr Dandi Gnamou, c'est un bilan qui est certes mitigé mais avec un plus positif.

Le Pr Urbain Ngampio-Obelebélé a, pour sa part, estimé que la CPI remplit les critères vraiment d'une véritable juridiction.

Guillaume Ondzé

SANTÉ PUBLIQUE

Dix-sept pharmaciens reçoivent les agréments d'ouverture des officines

Le directeur de la pharmacie et du médicament, le Dr Boniface Okouya, a remis le 11 décembre à Brazzaville, des autorisations d'ouverture et d'installation des pharmacies aux professionnels de la santé œuvrant dans le domaine.

Au total, dix-sept bénéficiaires dont onze de Brazzaville et six de Pointe-Noire ont reçu le document. L'autorisation leur permettra de s'installer, selon les règles de la profession, dans les quartiers périphériques de ces deux villes en vue de l'accessibilité du médicament à la population.

Les bénéficiaires sont la dernière promotion à avoir reçu les autorisations pour s'installer dans ces villes. La deuxième vague d'agrément concernera les pharmaciens qui s'installeront dans les départements du pays afin que la population de l'intérieur bénéficie également des médicaments fiables et à bon prix, a expliqué Boniface Okouya. Le ministère de la Santé et de la population, a-t-il poursuivi, est en train d'établir la carte pharmaceutique du Congo en repérant tous les coins qui ne disposent pas de dépôts pharmaceutiques.

Peu avant la remise des autorisations, le directeur de la pharmacie et du médicament a indiqué aux bénéficiaires



Boniface Okouya face aux bénéficiaires / Adiac

que la vision du ministère pour la santé de la population est de favoriser l'accessibilité des malades aux médicaments; prendre soin d'eux et des personnes vulnérables en leur donnant le médicament fiable; promouvoir les médicaments génériques ainsi que prendre en charge à l'officine des maladies chroniques, notamment l'asthme, l'hypertension, le diabète et bien d'autres.

Il leur a rappelé leur mission avant de les exhorter au respect de la personne malade et à établir une bonne colla-

boration avec les ministères, précisément de la Santé, du Travail, de la Justice et bien d'autres.

La mission est d'améliorer la qualité de vie de la communauté en facilitant l'accès aux produits de qualité, de conseiller et d'encadrer le malade pour lutter contre l'automédication, etc.

Boniface Okouya a souligné que l'exercice illégal de la pharmacie est réprimé par les textes en attendant le référentiel sur les sanctions et l'infraction. « *Aujourd'hui, ce n'est plus un problème de code civil mais celui du*

code pénal où les vendeurs du médicament de la rue seront criminalisés. Le Congo vient d'être accepté au niveau du Conseil de l'Europe où il va signer, dans les jours à venir, la Convention médicrime qui est là pour criminaliser tous les contrefacteurs et vendeurs des médicaments illicites », a-t-il dit.

Notons que ces bénéficiaires ont attendu pendant plus de quinze ans pour les uns et trois ans pour les autres. Atta-Bayeba Anick, un bénéficiaire qui compte s'installer à Kintélé, dans le département du Pool, sou-

haite faire de sa pharmacie le point de repère pour tous les malades malgré l'absence des centres hospitaliers et cliniques. « *La procédure a été très longue pour avoir l'autorisation d'exercer dans ce domaine. Les difficultés ont été notamment le choix du site, la conception du local par un architecte et bien d'autres* », a-t-elle dit.

Le pharmacien Boukoulou Makosso qui souhaite fournir les produits de bonne qualité à la population dès l'année prochaine dans la commune de Loandjili, à Pointe-Noire, a renchéri que l'autorisation lui permet de s'installer et d'innover dans ce secteur.

Le Dr Barly Ombala qui ouvrira son officine à Poto-Poto a ajouté: « *L'autorisation me permettra d'être au service de la population en délivrant les produits fiables. Le personnel de santé doit avoir une politique face au prix élevé des médicaments pour pallier le phénomène du médicament de la rue* ».

Rappelons que l'ouverture d'une officine pharmaceutique est conditionnée par un certain nombre de critères : être docteur d'Etat en pharmacie ou pharmacien, être inscrit à l'Ordre national des pharmaciens du Congo, trouver un site viable apprécié par l'Ordre et dont l'autorisation est signée par la ministre de tutelle.

Lydie Gisèle Oko

Incredible Noël



LE DECODEUR HD A
5 000 FCFA*
AU LIEU DE ~~15 000 FCFA~~

INSTALLATION OFFERTE**

LES BOUQUETS

CANAL+

06 877 92 92

(COUT D'UNE COMMUNICATION LOCALE SELON VOTRE OPERATEUR FIXE OU MOBILE)

*Tarif TTC en vigueur du 22/11/2018 au 24/12/2018 dans la limite des stocks disponibles pour tout nouvel abonnement à l'une des formules suivantes : ESSENTIEL+, ACCESS+, EVASION, ** à partir de la formule EVASION+ ou TOUT CANAL+, lié à l'achat d'un décodeur HD CANAL+. Décodeur à 25 000 FCFA pour la formule ACCESS. La parabole est offerte. Hors frais d'installation et accessoires. Prix maximum conseillé. Voir tarifs et conditions de l'offre auprès de votre Distributeur Agréé.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Les pays africains exhortés à tirer profit des atouts de l'intégration économique

L'appel a été lancé à l'occasion de l'édition 2018 de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique portant sur le thème « L'intégration régionale et continentale au service du développement de l'Afrique », organisée le 10 décembre à Kigali, ville capitale du Rwanda.

La réunion a connu la participation active d'environ quatre cents personnes, notamment des chercheurs, responsables gouvernementaux, décideurs, jeunes sans oublier les représentants de la société civile et du secteur privé africain.

Justifiant le bien-fondé de cette rencontre stratégique pour le développement de l'Afrique, les participants ont reconnu que l'intégration

économique est une perspective capable de la changer réellement. Ainsi, les pays africains doivent se saisir de cette opportunité et l'exploiter pleinement afin de parvenir à un développement durable et inclusif, susceptible de réduire la pauvreté multidimensionnelle, en particulier chez les femmes et les jeunes.

Au cours des nombreux débats thématiques et des présentations qui ont jalonné cette réunion, les participants ont souligné la nécessité de s'attaquer aux obstacles qui entravent la réalisation d'une plus forte intégration régionale et continentale.

Ils ont également mis en cause la faiblesse des institutions, l'insuffisance des capacités de production, le manque de connectivité des

infrastructures, l'inadéquation entre la consommation locale et les modes de production, la profusion d'accords multilatéraux au détriment des accords locaux, l'engagement insuffisant du secteur privé africain, la fuite illicite de capitaux et les règlements inutiles au plan politique.

Par ailleurs, dans leurs recommandations, il a été noté aussi qu'un plus grand degré d'intégration pourrait aider les pays africains à faire entendre leur voix sur la scène mondiale et que, le cadre proposé par la Zone de libre-échange continentale africaine pourrait grandement contribuer à corriger le déséquilibre des pouvoirs lors des négociations entre les différents blocs commerciaux régionaux.

« L'intégration devrait être un moyen et non une fin en soi », a signifié le chef du bureau régional pour l'Afrique du Programme des Nations unies pour le développement (Pnud), Ayodele Odusola, en insistant sur le fait que les pays devraient veiller à ce qu'elle soit axée sur l'être humain et que personne n'en soit exclu.

Pour la directrice du département de l'intégration régionale et du commerce à la Banque africaine de développement, Moono Mupotola, pour y arriver il faut qu'il ait une volonté politique des Etats. « Dès lors qu'il existe une volonté politique, les décideurs et les responsables de la mise en œuvre de la zone de libre-échange continentale africaine devraient s'efforcer d'instaurer le climat idéal pour

commencer à appliquer ce que nos dirigeants politiques ont convenu », a-t-elle souligné.

Cependant, de son côté, le directeur de la division des politiques macroéconomiques à la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique, Adam Elhiraika, a appelé les pays africains à respecter leurs engagements tels que souscrits lors de la signature et de la ratification de l'accord prévoyant la création de la zone de libre-échange continentale africaine.

Notons que cette conférence était conjointement organisée par le Pnud, la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique et la Banque africaine de développement.

Rock Ngassakys

ENTREPRENEURIAT FÉMININ

La BAD va renforcer les capacités de mille femmes

Dans le cadre de son initiative visant à favoriser l'accès des femmes au financement en Afrique (Afawa) pour renforcer leurs capacités, l'institution financière panafricaine s'associe à Entrepreneurium, une fondation panafricaine dédiée à la formation et au financement des femmes et jeunes entrepreneurs.

La formation a débuté le 10 décembre dans cinq pays, à savoir la Côte d'Ivoire, le Gabon, le Kenya, l'Afrique du Sud et la Tunisie. À son terme, les meilleurs projets pourraient être financés.

Les projets d'entreprise les plus prometteurs pourront bénéficier d'un financement. Il s'agit aussi, dans le même temps, de renforcer le dialogue sur les réformes législatives, politiques et réglementaires nécessaires à même d'encourager l'entrepreneuriat féminin et l'autonomisation économique des femmes.

« Cette initiative répond parfaitement à l'approche holistique d'afawa pour soutenir l'entrepreneuriat des femmes. En outre, nous ne nous contentons pas de doter les femmes entrepreneures des connaissances et des compétences essentielles dont elles ont besoin pour dynamiser leurs entreprises, nous facilitons aussi leur accès au financement tout en établissant un dialogue avec les gouvernements afin de créer un environnement des affaires qui libère leur capacité entrepreneuriale », a déclaré Vanessa Mounzar, directrice

du département genre, femmes et société civile de la Banque africaine de développement (BAD).

Le continent africain affiche le plus fort pourcentage au monde de femmes entrepreneures. Selon le rapport 2016-2017 du Global entrepreneurship monitor, le taux d'entrepreneuriat féminin en Afrique subsaharienne atteint 25,9 % de la population féminine adulte. De plus, les femmes réinvestissent jusqu'à 90 % de leurs revenus dans l'éducation, la santé et l'alimentation de leur famille et de leur communauté, contre 30 à 40 % pour les hommes, ce qui crée un impact plus important sur le développement économique et social du continent.

En dépit du dynamisme de l'entrepreneuriat féminin et du rôle crucial que jouent les femmes chefs d'entreprise dans l'essor économique de l'Afrique, elles restent confrontées à de nombreux obstacles et manquent souvent des compétences requises en matière de gestion d'entreprise pour accéder aux financements, que ce soit au stade de la création ou du développement de leurs activités.

Alors que les PME africaines constituent la clé de voûte du développement inclusif sur le continent, les femmes demeurent les plus affectées par le déficit de financement, estimé à 42 milliards de dollars pour l'ensemble des chaînes de valeur, dont 15,6 milliards de dollars pour le seul secteur de l'agriculture.

Yvette Reine Nzaba

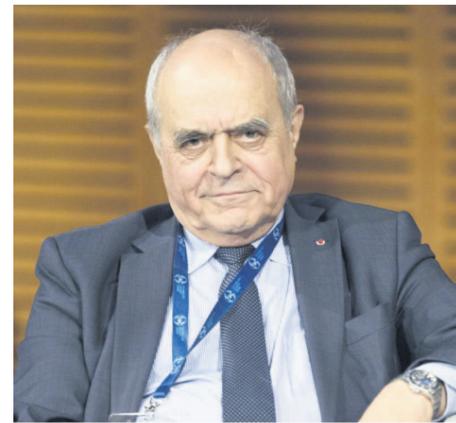
AFRIQUE

Alain Juillet invite les élites africaines à développer l'emploi local

Le président de l'Académie de l'Intelligence économique et du Club des directeurs de sécurité des entreprises, ancien n° 2 de la DGSE, participait à une rencontre internationale sur les perspectives de développement économique sur le continent noir.

Dans le cadre de la rencontre internationale organisée par l'Organisation internationale de la Francophonie sur le thème : « Afrique: quelles priorités et quels moyens pour construire une dynamique économique, sociale, durable, responsable et partagée? », Alain Juillet a présenté les intérêts de la France dans ce continent, notamment son développement économique qui en fait un continent attractif; le développement de la population africaine qui va doubler dans les trente prochaines années, avec des conséquences importantes en termes de besoins énergétiques, alimentaires et d'emploi.

Alain Juillet a rappelé que l'Afrique sera dans les prochaines années un marché très intéressant. Et parler la même langue facilite l'échange avec l'Afrique. Il a peaufiné une nouvelle relation entre la France et l'Afrique: « Nous pouvons imaginer des accords douaniers, économiques, commerciaux ou encore d'échanges d'étudiants, entre les pays francophones d'Afrique et la francophonie européenne. Un peu sur le modèle de ce que font les États-Unis avec le Japon ou d'autres pays avec lesquels ils passent des accords bilatéraux ». Pour l'ancien n° 2



Alain Juillet

de la DGSE, il y a de la place pour tout le monde, en Afrique. Il reconnaît que la France a peu de moyens, contrairement aux autres pays. Toutefois, il considère la langue française comme « un formidable vecteur de pénétration et d'échange ». Les relations entre la France et les pays africains ont complètement changé dans les vingt dernières années, a-t-il rappelé, évoquant une nouvelle génération d'entrepreneurs et d'industriels francophones qui regarde l'Afrique avec intérêt, « car ce continent est devenu une zone de développement économique très intéressante », selon lui, soulignant que l'avenir de l'Afrique est plutôt dans la transformation des matières premières sur place. Ce qui va créer la valeur ajoutée ainsi que l'emploi sur place et freiner les phénomènes d'immigration. Il y va de l'intérêt des élites africaines à développer l'emploi local, a-t-il soutenu.

Noël Ndong

AFRIQUE

Moussa Mara appelle à “sortir du pacte colonial”

À l'occasion d'un colloque sous l'égide de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) consacré à l'avenir politique et économique du continent, l'ancien Premier ministre malien a partagé sa vision des enjeux.

Moussa Mara a demandé aux Africains de prendre leur destin en main. Il s'est penché sur l'intégration politique, économique et monétaire, l'autonomie intellectuelle. Il participait, le 6 décembre, à un colloque organisé par l'OIF et le Centre d'études et de prospective stratégique, dont les grands thèmes étaient : l'intégration régionale, l'attractivité des économies africaines, le développement économique, écologique et social des pays d'Afrique et les relations avec l'Union européenne. Favorable à plus d'intégration au niveau continental, Moussa Mara estime que des “États-Unis d'Afrique” auraient «plus de sens que les cinquante-quatre pays d'aujourd'hui”, les différences



Moussa Mara

culturelles, économiques, politiques et sécuritaires entre les différents États africains imposant une lente mais soutenue progression. Pour l'ancien Premier ministre, «l'idéal panafricain est peut-être ce qu'il y a de mieux comme vision pour le continent aujourd'hui. C'est incontestable. On ne peut pas passer tout de suite à l'étape de mettre tous les pays ensemble. Ce n'est pas possible. Par contre, l'étape régionale, entre l'idéal panafricain et la réalité nationale, est celle qui me semble

être la plus objective et la plus efficace».

Toutefois, il explique que pour prospérer, il est “indispensable” que cette étape régionale puisse rassembler les leaders politiques autour d'une vision commune “pleinement inscrite à l'agenda de l'Union africaine”, malgré certaines des difficultés à définir cette vision. «Faut-il un président de la République d'Afrique de l'ouest ? Faut-il un seul parlement ? On a déjà un parlement mais il est peu perceptible. Faut-il un gouvernement ? Faut-il

une seule armée ? Faut-il rester dans les frontières ou au contraire les gommer ? Sur le plan institutionnel et étatique, il faut que l'on se projette», a-t-il martelé.

À cela, s'ajoutent les désaccords entre pays sur le degré d'intégration politique, les divergences à l'intégration économique et monétaire. Quant à lui, il plaide pour plus d'intégration, en vue de créer des infrastructures interconnectées au niveau régional, s'affranchir des anciennes puissances coloniales pour mieux profiter de la mondialisation. «Sur le plan économique, il faut s'entendre sur les grandes infrastructures qui doivent parcourir l'Afrique de l'ouest mais aussi sur leur mode de réalisation, de gestion et de financement», a-t-il expliqué, avant de conclure : «Pour moi, cela nécessite que nous n'ayons qu'une seule monnaie, qui ne sera pas le franc CFA, qui sera une monnaie souveraine. Il faut qu'il y ait un environnement réglementaire uniforme, que nous partagions nos normes».

Par ailleurs, Il salue l'irruption des puissances émergentes en Afrique car, “il faut sortir du pacte colonial. Il faut arrêter d'avoir une vision uniquement centrée sur le colonisateur. Les colonisateurs ont eux-mêmes des problèmes”. Il invite «à avoir une vision centrée sur nous-mêmes [africains]», estimant que c'est de cette façon que l'Afrique devra réagir.

«Sans intégration économique et politique, les pays africains seront condamnés à rester un «objet de manipulation des autres» en marge de la mondialisation», soutient-il. Mais «si on ne se met pas ensemble, aucun État africain, aussi riche soit-il, aussi puissant soit-il, ne peut tenir tête dans le cadre de la mondialisation. Aucun État ne peut être à la hauteur des enjeux importants du numérique, de l'intelligence artificielle, de l'économie du savoir. Il faut que nous comprenions que stratégiquement, nous avons plus à gagner ensemble que dans la division», se convainc Moussa Mara.

Noël Ndong

MIGRATIONS

Le pacte mondial approuvé

Le texte controversé mais non contraignant a été adopté, le 10 décembre à Marrakech, au Maroc, par cent cinquante pays et rejeté par une trentaine d'autres.

Le Pacte recense des principes de défense des droits de l'Homme, des enfants, reconnaissance de la souveraineté nationale et liste des propositions pour aider les pays à faire face aux migrations, échanges d'information et d'expertises, intégration des migrants. Il interdit les détentions arbitraires, n'autorisant les arrestations qu'en dernier recours.

Soulignant les « efforts » consentis pour parvenir à ce document, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a exhorté à ne « pas succomber à la peur ou aux faux narratifs » sur la migration. S'exprimant à l'ouverture des débats, il a, en outre, dénoncé les « nombreux mensonges » à propos d'un texte qui a soulevé les critiques des nationalistes et des partisans de la fermeture des frontières.

Destiné à renforcer la coopération internationale pour une « migration sûre, ordonnée et régulière », ce texte doit encore faire l'objet d'un ultime vote de ratification, le 19 décembre, à l'Assemblée générale des Nations unies. La conférence de Marrakech devait être une étape purement formelle dans ce processus mais le sujet déchaînant les passions, une quinzaine de pays a fait part de son retrait ou du gel de sa décision sur place.

Par ailleurs, les défenseurs des droits de l'Homme le trouvent insuffisant, notamment sur l'accès des migrants à l'aide humanitaire et aux services de base ou sur les droits des travailleurs migrants. Ses détracteurs le voient comme un encouragement à un flux migratoire incontrôlé.

Déclenchée après la crise de 2015, l'initiative onusienne se présentait comme un « guide des bonnes pratiques », une déclaration symbolique pour répondre à la crise des migrants. Conçue pour consolider, elle a divisé. Le pacte a alimenté l'angoisse migratoire qui touche tout l'Occident, ignorant le besoin d'identité des peuples européens.

Le pacte sur les migrations a mis en lumière les fragilités politiques de nombreux gouvernements européens, entraînant le retrait de plusieurs pays: Hongrie, Autriche, Israël, République tchèque, Slovaquie, Pologne, Lettonie, Australie, République dominicaine, Chili. D'autres ont gelé leur décision: Bulgarie, Estonie, Italie, Slovaquie, Suisse.

Depuis son arrivée à la Maison-Blanche, Donald Trump a refusé d'inscrire son action dans un cadre international et retiré la signature américaine des grands accords, comme le climat et le nucléaire iranien. Mais, aujourd'hui, il n'est plus seul à penser ainsi. En juillet dernier, lorsque le document de l'ONU a été rendu public, il avait été approuvé par tous les pays sauf les États-Unis.

Yvette Reine Nzaba

LIBYE

Seif al-Islam Kadhafi candidat à l'élection présidentielle

Via Moscou en Russie, le fils de l'ancien guide de la Jamahiriya libyenne revient sur la scène politique de son pays.

Seif al-Islam Kadhafi a adressé une lettre aux autorités russes, où il fait part de son adhésion à la feuille de route de l'émissaire spécial de l'ONU. En visite à Moscou, il a estimé que la tenue d'élections était le seul moyen de sortir de la crise. «Par ce geste, le fils cadet de l'ancien dirigeant de la Jamahiriya libyenne noue des contacts avec la présidence russe, dans le but de jouer un rôle politique lors de la période à venir dans le pays, notamment par une plus que probable candidature aux prochaines élections générales», écrit le site arabe en ligne Elaph.

Selon son collaborateur, Mohamed al-Kailouchi, dans une lettre, Seif al-Islam réaffirme son adhésion à la dernière feuille de route présentée par l'émissaire spécial de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé. «Il soutient la tenue d'une conférence nationale de tous les Libyens sans exclusion, loin de toutes interférences extérieures», a-t-il ajouté, estimant que les initiatives française et italienne étaient inopérantes. «Des élections étaient le seul moyen de sortir de l'impasse», a martelé Mohamed al-Kailouchi. L'autre membre de la délégation libyenne, Mohamed al-Ghadi, a indiqué à l'agence officielle Sputnik que Seif al-Islam n'avait pas encore fait officiellement acte de candidature à la présidentielle. «Ni à un quelconque autre poste politique, en raison de la non publication de la loi électorale et du fait que les conditions pour se



présenter n'étaient pas encore connues», a-t-il dit.

Toutefois, le journaliste libyen Bassem Al-Soul s'est montré beaucoup plus affirmatif. «C'est un fait sûr et certain sur lequel il n'y a pas de débat possible», a-t-il déclaré à la presse russe. Cette perspective a été confirmée par Khaled al-Ghouwail, l'avocat du fils Kadhafi : «Seif al-Islam sera inscrit sur les listes dès que celles-ci seront ouvertes. Le peuple libyen a le droit de choisir». Me Al-Ghouwail a déploré l'insistance de la Cour pénale internationale à poursuivre son client «qui a été jugé et acquitté par la justice libyenne», indiquant que la Cour agit «sans légalité internationale» et «ne poursuit pas ceux qui se sont rendus coupables de crime contre le peuple libyen et de destruction de ses biens».

N.Nd.

COOPÉRATION

Florence Parly réaffirme le « soutien » de la France à la Centrafrique

À l'occasion de sa visite de quarante-huit heures à Bangui, la ministre française des Armées a remis, le 11 décembre, quatre cents fusils d'assaut promis par son pays ainsi que des équipements amphibie aux Forces armées centrafricaines.

Florence Parly a réaffirmé le « soutien » de la France à la République centrafricaine (RCA), dans laquelle la Russie est de plus en plus présente. « *La France est plus que jamais aux côtés de la Centrafrique. Je suis venue ici pour redire le soutien de la France à la Centrafrique* », a-t-elle déclaré.

La ministre a aussi réaffirmé « la nécessité d'une action coordonnée avec la communauté internationale », en référence à l'initiative de paix menée par l'Union africaine (UA) dans ce pays, alors que la Russie a tenté d'engager un processus parallèle.

Rappelons que la France est intervenue militairement en RCA entre 2013 et 2016 pour faire cesser les violences de la coalition rebelle Séléka et les représailles des milices antibalaka prétendant défendre les chrétiens. Deux ans après, la quasi-totalité de ce pays de 4,5 millions d'habitants parmi les plus pauvres du monde reste contrôlée par des groupes armés qui combattent pour accaparer les ressources minières telles que l'or et les diamants et renforcer leur influence locale.

Le 3 novembre dernier, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a signé des conventions d'aide de vingt-quatre millions d'euros à Bangui pour



contribuer à des paiements d'arriérés de salaires et de retraites, développer les territoires proches du Cameroun touchés par d'importants déplacements de la population et installer des ponts afin de désenclaver plusieurs régions.

En quelques mois, la Russie a investi tous azimuts en Centrafrique, ancienne colonie française, formant deux mille soldats et les aidant à se déployer dans certaines localités reculées du nord, du centre ou du sud-est. En effet, la ministre française des Armées, Florence Parly, a évoqué « la contribution positive » de la Russie dans ce pays qui doit cependant s'inscrire dans l'initiative africaine pour la paix. « *Ce qui est important, c'est que l'aide apportée notamment par la Russie puisse respecter les règles qui sont*

posées au niveau de la communauté internationale et par les Nations unies », a signifié la ministre lors d'un point de presse.

Selon elle, « *il est important également que cette contribution positive qu'un certain nombre de pays, parmi lesquels la Russie, apportent, puisse s'inscrire dans l'initiative africaine de paix qui est soutenue par l'Union africaine* ».

La ministre française a, par ailleurs, tenu à « *couper court à une mauvaise rumeur* » sur le départ de la France, ex-puissance coloniale, de la Centrafrique. « *La France n'est pas partie, la France est toujours présente sur différents terrains, militaire, diplomatique et sur le plan du développement. La France est là et elle le restera* », a-t-elle assuré.

Yvette Reine Nzaba

COUPE DE FRANCE

Le tirage des Congolais pour les 32^e de finale

Ligue 1 contre Ligue 2

Red Star (L2) - Caen (Brice Samba, Prince Oniangué et Herman Moussaki/L1)

Amiens (L1) - Valenciennes (Eden Massouema/L2)

Bordeaux (L1) - Le Havre (Dzabana, Moussiti Oko et Mayembo/L2)

Ligue 1 contre National 1

Entente SSG (Jonathan Nsondé/N1) - Montpellier (Bryan Passi/L1)

Lyon Duchère (N1) - Nîmes (Dieu-Faitout Maouassa/L1)

Ligue 1 contre National 2

Schiltigheim (N2) - Dijon (Arnold Bouka Moutou/L1)

Ligue 1 contre National 3

Charitoise ou Bourges Foot (Daniel Moutala et Hermann Mongomba/N3) - Lyon (L1)

Canet RFC (N3) - Monaco (Han-Noah Massengo et Jordi Mboula/L1)

Ligue 1 contre Régional 1

Viry Chatillon (R1) - Angers (Fodé Doré/L1)

Ligue 2 contre Outre Mer, R1, R3

Aiglou Lamentin (Martinique) - Orléans (Durel Avounou/L2)

Crest Aouste (R3) ou Le Puy (N2) - Nancy (Badila, Bassouamina, Mabella et Maboulou/L2)

National 1 contre National 2

Tours (N1) - Les Herbiers (Dolan Bahamboula/N2)

National 1 contre National 3

Bastia (Rahavi Kifouteti/N3) ou St Omer (R1) - Concarneau (N1)

Camille Delourme

LITTÉRATURE

L'ouvrage « Ecouter la voix du sage » de Rosy Fulhor Nkouka chez l'harmattan

Le recueil contient plus d'une trentaine de contes qui ont pour objectif commun d'interpeller et d'inviter le lecteur à prendre conscience pour son instruction.

Dans l'un des contes, le tout premier, l'auteur parle d'une folle qui passe de boutique en boutique avec sa fille au dos. A l'occasion de la fête de Noël, chacun cherche à satisfaire son ou ses enfants. Elle également fait la ronde des boutiques pour avoir de quoi manger, voulant que la fête de Noël soit belle pour sa précieuse fille qui a environ 3 ans.

Dans chaque boutique, les gens n'hésitent pas à lui donner quelque chose car, beaucoup se soucient de cette petite enfant qui n'a pour seule parente qu'une mère folle. La dame entre dans l'une des grandes boutiques du marché, rencontre une belle

dame, qui a aussi un enfant au dos d'à peu près l'âge de sa fille. Admirant et contemplant longuement l'enfant de la belle dame, elle se mit debout à côté de celle-ci dans l'espoir de recevoir d'elle quelque chose. La fille de la folle donne un morceau de biscuit au fils de la belle dame, qui n'est autre que la femme du ministre. L'enfant du ministre accepte avec joie le biscuit de sa nouvelle amie.

Mais quand la femme du ministre se rend compte que son prince a un morceau de biscuit, elle s'étonne et lui pose la question. Où as-tu eu ce biscuit ? lui demande-t-elle. C'est mon amie qui me l'a donné. Où est-il, ton bel ami ? réplique la mère. La voilà, répond le petit prince. La mère se retourne, ne voyant pas de beaux petits enfants, demande de nouveau son enfant, où ? La

voilà au dos de sa mère, fit le petit prince. Elle crie, merde ! avant d'appeler son garde du coup à qui elle dit « *jetez moi cette folle dehors merde !* ».

Elle sort de la boutique, direction l'hôpital, escortée par un mortard. Panique totale ! A l'hôpital, tout le corps médical est alerté et attend le petit prince. La femme du ministre demande qu'on fasse à son fils un bilan complet de santé, un médecin généraliste l'examine, pose son stéthoscope pour ausculter ses poumons. « *Apparemment, l'enfant n'a rien de grave...* », dit-il.

La dame demande qu'on le change. Un autre médecin arrive qui exige un bilan médical pour l'enfant jusqu'au test du VIH/sida. Elle se fâche de plus bel et lui répond : « *Le sida se transmet-il en mangeant quelque chose ?* ». Pour la dame, le mé-

decin vient de commettre une grosse erreur médicale puis, ajoute : « *Mon enfant est un bébé, il n'a jamais connu des femmes. Comment aurait-il alors contracté le VIH ?* ».

Un troisième médecin arrive, celui-ci ne change et n'ajoute rien sinon la plus grande décision de tous, le petit prince ne devait plus rien manger ce jour pour permettre l'élimination rapide de toxines supposées avoir été ingérées.

Un autre conte est celui de La prostituée et le prêtre. Dans une paroisse, un prêtre zélé, est très proche de ses fidèles. Il écoute tout le monde et les gens l'ont surnommé le bon berger. Une seule femme attire son attention car, elle est présente tous les jours à la messe, s'assoit toujours au premier banc, paye toujours sa dîme et les deniers du culte.

Elle est un exemple pour le prêtre qui, dans ses prédications, ne cesse de la citer comme un bel exemple. Cette femme apporte après la messe tout l'argent de sa prostitution et dit au prêtre : « *Ceci est l'argent de ma prostitution. J'ai décidé de changer, alors je me sépare de cet argent souillé, mes cinq enfants doivent chacun se débrouiller maintenant et moi, je consacrerai entièrement ma vie à Dieu* ».

Deux jours seulement passèrent sans qu'elle ne mange vraiment bien, elle repart voir le prêtre... Rosy Fulhor Nkouka est né en République du Congo. Infirmier diplômé d'Etat, il est généraliste en service au Centre hospitalier universitaire de Brazzaville. L'auteur s'inspire de la vie quotidienne.

Rosalie Bindika

MALADIE À VIRUS ÉBOLA

Les enfants représentent plus du tiers des cas signalés

La révélation est de l'Unicef, dans un communiqué de presse qu'elle vient de publier. L'agence onusienne se dit ainsi préoccupée par cette situation, parce qu'elle contribue à l'augmentation du taux de mortalité infantile.

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (Unicef) fait savoir qu'un cas d'Ébola sur dix avait moins de 5 ans, tandis que le taux de mortalité auprès des enfants qui contractent la maladie est plus élevé qu'auprès des adultes. Par la voix de sa directrice régionale pour l'Afrique centrale, Marie Poirier, revenant d'une mission de Beni, l'Unicef appelle à une prise en charge précoce des enfants. « Nous sommes profondément préoccupés par le nombre croissant d'enfants infectés par le virus Ébola. Le plus tôt les enfants infectés par le virus Ebola sont pris en charge dans un établissement de santé spécialisé, meilleures sont leurs chances de survie », a-t-elle déclaré, tout en soulignant que la mobilisation de la communauté et les activités de sensibilisation du public sont également essentielles pour assurer la détection précoce ainsi que le transfert rapide des cas suspects vers les centres de traitement.

Pour protéger les enfants contre cette maladie grave et mortelle, Marie Poirier

pense que « des efforts soutenus sont nécessaires pour sensibiliser aux méthodes de prévention et pour promouvoir un accès précoce au traitement, ce qui améliore considérablement les taux de survie ».

À cause de la maladie, plusieurs enfants sont non seulement infectés mais aussi devenus orphelins. Ce qui porte un coup dur à leur survie. L'Unicef et ses partenaires ont jusqu'à présent identifié plus de quatre cents enfants orphelins ou non accompagnés à cause du virus. Le nombre croissant d'enfants séparés est lié à l'augmentation des patients dans les centres de traitement Ebola de Beni et de Butembo, les épicentres actuels de la maladie.

Afin de soulager tant soit peu les enfants infectés par le virus Ébola, les orphelins et les enfants non accompagnés, l'Unicef leur apporte une assistance appropriée, notamment des soins psychosociaux et nutritionnels et un soutien éducatif. Avec ses partenaires, l'agence onusienne a ouvert une crèche à côté du centre de traitement de Beni pour aider les plus jeunes enfants dont les parents sont isolés dans ce centre. La crèche a pris en charge plus de vingt nourrissons et enfants âgés de moins de 8 ans depuis son ouverture début novembre.

Blandine Lusimana

DÉCLARATION UNIVERSELLE DES DROITS DE L'HOMME

Une exposition de caricatures lance la célébration des soixante-dix ans

Dix-huit « Coups de crayons pour les droits de l'homme », des esquisses inédites sont exposées à partir de ce 11 décembre à la Halle de la Gombe donnant le ton des festivités organisées en plusieurs temps à l'Institut français (IF).



Dix-huit, c'est un peu moins de la moitié qui a le privilège d'être sélectionnée sur les quarante-cinq dessinateurs ayant répondu à l'appel à candidature lancé par l'IF, de concert avec le Bureau conjoint des Nations unies aux droits de l'homme (BCNUDH). Dessiner les droits de l'homme n'est pas toujours chose aisée. À cet effet, question de titiller l'inspiration des caricaturistes, amateurs et professionnels intéressés par le concours, le BCNUDH a, la veille de la clôture de la fête du livre, le 30 novembre dernier, organisé un atelier animé par le célèbre caricaturiste Thembo Kash. Habitué à cet exercice, le dessinateur chevronné s'est évertué à éveiller leur créativité. Aussi, le délai de dépôt initial a été repoussé de près d'une semaine, soit du 30 novembre au 5 décembre.

Les caricatures ne seront pas les seules œuvres à meubler l'exposition « Coups de crayon pour les droits de l'homme » qui se tient jusqu'au 15 décembre. En effet, seront également présentes les meilleures propositions de peintures réalisées sous le même thème que les caricatures pour ce soixante-dixième anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme (DUDH). Par ailleurs, outre le volet artistique de la célébration des soixante-dix ans de la DUDH, la Halle de la Gombe a prévu une programmation multiple. La soirée du 13 décembre est annoncée comme le temps fort de l'événement universel. Pour commencer, une soirée thématique avec débats et rencontres de militants des droits de l'homme à 17 h, suivie de l'exposition susmentionnée. Les artistes sélectionnés y seront à l'honneur. Cerise sur le gâteau, une détente musicale avec le concert de Sina muana Congo.

Nioni Masela

INFORMER, ANALYSER, DIFFUSER, RAYONNER

L'agence d'information du Bassin du Congo un acteur économique majeur à vos côtés



* CONNECTEZ-VOUS

www.lesdepechesdebrazzaville.fr
www.adiac-congo.com

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

CONTACTEZ
NOUS

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
regie@lesdepechesdebrazzaville.fr



CAMPAGNE ÉLECTORALE

L'intolérance politique bat son plein

À dix jours de la fin de la campagne, l'on assiste de plus en plus aux accrochages entre la coalition « Lamuka », la plate-forme Cap pour le changement (Cach) et le Front commun pour le Congo (FCC) via leurs candidats respectifs à la présidentielle. Chacun d'eux a sorti sa grande artillerie...

Démarrée le 22 novembre dernier, la campagne électorale est en train d'amorcer sa courbe descendante en attendant sa clôture déjà imminente. Les candidats à la présidentielle, qui jettent leurs dernières forces dans la bataille, ne lésinent plus sur les moyens sachant que le temps leur est désormais compté. Tout est mis à profit pour freiner l'élan d'un adversaire ayant pris une longueur d'avance. Dans les officines des candidats, des stratégies sont concoctées au fil du temps pour capitaliser les chances de réussite. Il n'y a, pour l'heure, aucune concession ni cadeau à se faire. Le jeu tend à devenir viril. La confrontation électorale a quitté les sentiers de la morale et de la bienveillance pour se mouvoir dans les méandres de la provocation, de la haine tribale et de l'injure facile.

Les trois principaux favoris à la présidentielle, en l'occurrence Martin Fayulu, Félix Tshisekedi et Emmanuel Ramazani Shadary, sont embrigadés, malgré eux, dans une spirale d'intolérance politique difficile à gérer via

leurs partisans mués soudainement en fanatiques zélés. Ces derniers supportent mal la contradiction et ne jurent que par leur leader déjà plébiscité avant l'épreuve de l'urne. Dans cette atmosphère électorale, tous les coups sont permis, y compris mettre des crocs-en-jambe aux concurrents en utilisant toutes les voies, même les plus abjectes.

La ville de Mbuji Mayi a été, sans nul doute, la première à servir à l'opinion des scènes d'intolérance politique dans la foulée du lancement officiel de la campagne du candidat du FCC, Ramazani Shadary. Des jeunes à la solde du gouverneur FCC Alphonse Ngoy Kasanji auraient été montés contre ceux de l'Union pour la démocratie et le progrès social (UDPS) à l'endroit desquels des mesures restrictives ont été prises afin de limiter leur mobilité en cette période de campagne. Bataille rangée entre les deux camps, effigies des candidats arrachées, attaque de carnivals motorisés, jet de pierres, etc., de quoi rendre l'atmosphère crispée dans cette ville politisée à outrance. Auparavant, un autre candidat, Alain Shekomba, dénonçait dans les médias l'attaque dont son cortège et lui-même avaient été victimes au niveau de Kongo central où il bat campagne.

L'opposition se déchire à l'est

Le 9 décembre, l'avion du

candidat de la coalition Lamuka, Martin Fayulu, a été interdit de se rendre à Kindu où une foule compacte l'attendait. Un cas, comme d'autres, qui illustre le niveau d'intolérance qui, actuellement, gangrène le microcosme politique congolais. Des jeunes du PPRD (au pouvoir) et les partisans de Lamuka, visiblement instrumentalisés, en sont venus aux mains. Les éléments de la police qui ont tenté de les disperser au moyen de gaz lacrymogène en ont eu pour leur compte. Il y a eu des blessés graves. Dans la foulée, les bureaux de certains partis politiques affiliés à Lamuka ont été incendiés.

Alors que l'épisode de Kindu était encore frais dans les esprits, l'opinion a été gratifiée d'une scène quasi similaire, cette fois-ci à Bunia, en Ituri, où le candidat Félix Tshisekedi qu'accompagne son colistier Vital Kamerhe avait atterri le même jour, soit le 9 décembre, en provenance du Sud-Kivu. Alors qu'il tenait un meeting devant une foule des partisans, le fils Tshisekedi était plus d'une fois conspué par un groupe de jeunes scandant le nom de Fayulu comme pour le tourner en bourrique. Des jeunes gens hystériques habillés en T-shirts de Moïse Katumbi ont joué aux trouble-fêtes tout au long du discours de Fatshi. Des qualificatifs du genre « traître » ou encore « vendu » fusaient au mi-

lieu de la foule, perturbant par moment le déroulement du meeting qui s'est clôturé dans la confusion. Ayant eu vent de cette provocation qu'il met sur le compte des leaders de la coalition Lamuka, « jaloux » selon lui de l'engagement du tandem Fatshivit dans la campagne électorale, le secrétaire général de l'UDPS a promis de réagir avec force en cas de récurrence.

Jean Marc Kabund a, au cours d'un point de presse improvisé le lendemain, invité Jean-Pierre Bemba, Moïse Katumbi et Antipas Mbusa Nyamwisi à « cesser de provoquer le peuple en instrumentalisant certains fils du pays pour qu'ils s'attaquent avec violence au président Félix Tshisekedi et Cach ». Pendant ce temps, Martin Fayulu, qui a mis le cap sur Lubumbashi (Haut-Katanga) où il est arrivé le 11 décembre, a exacerbé par sa présence une tension qui couvait déjà dans la capitale cuprifère. La police a eu du mal à contenir la masse qui a déferlé à l'aéroport de la Luano pour accueillir le candidat numéro 4 malgré l'important dispositif sécuritaire mis en place. Plusieurs coups de gaz lacrymogène ont été tirés pour dissuader les Lushois à rebrousser chemin. Mais hélas !

La réplique de la majorité

Ici et ailleurs où Martin Fayulu et Félix Tshisekedi ont éprouvé maintes diffi-

cultés à rencontrer leurs bases respectives, sans parler d'attaques dont leur convoi a souvent été l'objet, l'opposition y voit la main du pouvoir. Elle l'accuse, entre autres, « de payer les jeunes et d'embrigader certains agents de l'ordre, policiers comme militaires, ainsi que des éléments de l'ANR, pour détacher les affiches et les banderoles des candidats de l'opposition et ce, à travers tout le pays ».

Face à une telle imputation d'extrême gravité, la majorité présidentielle est montée au créneau pour recadrer ses pourfendeurs. Dans un communiqué publié le 10 décembre et signé par son porte-parole, Alain Atundu, elle fait observer que ces différents incidents « ont été provoqués par les ennemis de la démocratie et du peuple congolais dans le but inavoué de laisser, à l'opinion internationale, l'impression fictive d'un chaos électoral (...) pour bloquer net le processus électoral et imposer une transition sans Kabila ». Et d'inviter les membres du FCC « à ne pas céder à ces provocations programmées pour ne pas hypothéquer dangereusement tous les efforts consentis par le président durant des années pour aboutir à l'organisation d'élections crédibles ».

Alain Diasso

BENI

La persistance de l'insécurité tend à hypothéquer la tenue des scrutins

La détérioration de la situation sécuritaire dans la ville du nord-est de la République démocratique du Congo pourrait, si on n'y prend garde, impacter négativement les résultats dans les urnes à cause de l'insécurité qui y règne.

La situation sécuritaire dans le territoire de Beni (Nord-Kivu) demeure toujours préoccupante. Malgré la pression exercée par la population sur ses autorités locales dans une perspective de restauration de la paix, celle-ci reste tou-

jours fuyante et passe encore pour un concept vide de sens dans l'imaginaire collectif. Au lendemain du passage dans la région de Martin Fayulu, le candidat n°4 à la présidentielle qui a fait la promesse de s'attaquer à l'insécurité une fois élu, la ville est rentrée dans ses incertitudes. L'insécurité a vite repris ses droits. En témoigne, l'attaque perpétrée le 10 décembre par les rebelles ougandais de l'ADF au quartier Mabasele, commune rurale d'Oicha. Dix personnes ont été tuées

lors de cette attaque. À Mangolikene, dans la partie rurale de la commune de Rwenzori, à l'est de Beni, et à Paida, un quartier situé à l'est de la ville, sur la route Beni-Kasindi, ces rebelles ougandais se sont encore signalés en fauchant par balle dix-huit personnes au total, d'après des sources locales. La persistance de l'insécurité dans ce coin du pays inquiète. Déjà, en cette période de campagne électorale, plusieurs candidats aux législatives originaires de cette ville ont des difficultés à atteindre

leurs fiefs électoraux à cause de l'insécurité qui plane sur ce territoire. En effet, plusieurs villages et localités sont sous contrôle des groupes armés dont l'activisme empêche toute itinérance. Les Mai-Mai et les ADF sont présents dans de nombreux coins, notamment dans le secteur de Beni-Mbau, en chefferie de Watalinga, ou encore en chefferie de Bashu.

Ce qui dissuade les candidats originaires à ne concentrer leurs activités qu'à Beni-ville et un peu plus au sud, ques-

tion de prévenir toute éventualité macabre. « La situation est insupportable, trop de morts, les têtes décapitées, beaucoup de morts à la morgue », s'indigne un habitant. La situation est inquiétante. D'aucuns craignent qu'elle n'affecte le processus électoral dans la région. Dès lors, comment se dérouleront les opérations de vote avec une population déplacée qui ne peut rentrer chez elle pour participer au scrutin ?, s'interroge-t-on.

A.D.

VIOLENCES SEXUELLES

Le Dr Mukwege appelle à la création d'un fonds mondial pour les victimes

Le gynécologue congolais a émis son vœu le 10 décembre, à Oslo, en Norvège, lors de la réception officielle de son Nobel de la paix, tout en invitant la communauté internationale à prendre conscience de l'ampleur du viol qui est réputé être l'apanage des régions insécurisées d'Afrique subsaharienne.

Quelques semaines après son plébiscite par le comité prix Nobel, ce n'est que le 10 décembre que le Congolais Denis Mukwege a officiellement reçu son trophée, en compagnie de la jeune Nadia Murad, également récompensée pour la même distinction. La cérémonie a eu lieu à Oslo, en présence de plusieurs personnalités et leaders internationaux qui ont salué le travail abattu par ce gynécologue congolais pour le bien de l'humanité. C'est non sans raison que l'assistance l'a ovationné pendant de longues minutes à l'appel de son nom. Premier Congolais à être

gratifié du prix Nobel de la paix, le Dr Denis Mukwege incarne actuellement le symbole de la lutte en faveur des femmes victimes des violences sexuelles. À l'hôpital de Panzi à Bukavu (province du Sud-Kivu), il a eu à sauver des milliers d'entre elles dont le destin était sur le point de chavirer du fait des viols de la part des miliciens qui écument la partie est du pays. Il les a aidées à retrouver le sourire et à chasser l'opprobre qui les gangrenait. A la tribune, celui qu'on appelle « le réparateur des femmes » a stigmatisé la récurrence de l'insécurité avec son lot quotidien des vices auxquels sont confrontées, malgré elles, des femmes livrées à la merci des hommes sans foi ni loi.

D'où son appel pressant en vue de la restauration de la paix qui ne peut être consolidée qu'avec l'appui du droit ou mieux de la justice afin que les criminels répondent de leurs actes conformément à la loi. « *Comment construire la paix sur des*



Denis Mukwege posant avec la co-lauréate Nadia Murad

fosses communes ? Comment construire la paix sans justice et réconciliation ? », s'est-il interrogé tout en dénonçant l'utilisation, par certains responsables politiques, du viol comme arme de guerre. Malheureusement, tout ceci se passe à la barbe des autorités dont il condamne l'indif-

férence coupable pendant que des milliers des femmes, victimes de viols, sont meurtries dans leur chair.

Tout en appelant au respect de la dignité humaine, le médecin directeur de l'hôpital de Panzi n'a pas manqué de solliciter l'appui des États et de la communauté universelle pour la création d'un

fonds mondial pour les victimes de violences sexuelles. « *J'appelle les États à soutenir la création d'un fonds mondial pour les victimes. J'appelle la communauté internationale à prendre en considération les recommandations du mapping report. Que le droit soit dit* », a-t-il déclaré.

Alain Diasso

INDUSTRIES EXTRACTIVES

La société Metalkol accusée de bloquer la publication du rapport Itie-RDC 2016

L'attitude de la société minière, estime l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho), est un défi au gouvernement de la République qui avait enjoint à toutes les entreprises concernées de fournir leurs informations contextuelles certifiées au secrétariat technique de l'Itie ou à l'administrateur indépendant depuis le 1er juin 2018.



Un chargement des minerais dans un camion/DR

Les efforts des responsables de l'Itie-RDC d'obtenir les déclarations des industries extractives sont sapés par la société Metalkol qui a payé à la Gécamines, conformément à leur protocole d'accord du 5 avril 2016, point 3.2, cent dix millions de dollars américains et qui refuse de déclarer cette somme à l'Itie en violation de la norme Itie et des instructions des autorités du pays, selon l'Asadho. Le week-end dernier, cette ONG a rendu public un communiqué dans lequel elle

a rappelé qu'en date du 24 septembre 2018, le ministre des Mines, par sa lettre n° CAB.MIN/Mines/1/0879/, avait enjoint à toutes les entreprises qui n'étaient pas en règle avec leurs déclarations à l'Itie, dont Metalkol, de fournir tous les éléments manquants pour la publication du Rapport Itie-RDC 2016. L'Asadho regrette que cette société n'ait pas donné suite à cette lettre du ministre des Mines. Il en est de même, ajoute-t-elle, de la lettre des responsables

de l'Itie-RDC évoquée dans la correspondance du 6 décembre 2018 du ministre d'Etat et ministre du Plan, adressée à cette société sous les références 2253 CAB/Minet/Plan/MBL/ITIE/cbb/2018 portant objet « Votre refus de déclarer au Rapport Itie-RDC 2016 du montant de USD 110 millions par Metalkol ». Par son refus de faire sa déclaration, a fait savoir l'Asadho, Metalkol sera responsable d'un écart important dont le rapport Itie-RDC risque de souffrir.

Face à cette situation, l'Asadho qui accuse cette société de défier le gouvernement central et de bloquer la publication du rapport Itie au moment où le pays est en phase cruciale de validation, attend du ministre du Plan, président du comité exécutif, de convoquer une réunion extraordinaire de ce comité pour traiter de cette question, en présence du directeur général de Metalkol. L'ONG exhorte également le ministre du Plan à donner à cette société un délai ultime

pour qu'elle fasse sa déclaration ou la sanctionner, en cas de non-respect de ce nouveau délai, à la peine prévue par l'article 311 quater du code minier.

Définissant le contexte dans lequel est survenue la situation décrite, l'Asadho a rappelé que conformément à la norme Itie, point 4.8, b, chaque pays membre doit publier pour chaque année un rapport. C'est ainsi que pour le rapport Itie 2016, le comité exécutif de l'Itie-RDC, par l'entremise du ministre d'Etat, ministre du Plan, avait adressé la lettre n°1131/CAB/Minet /Plan/MBL/Itie/gnt/2018 à toutes les entreprises reprises dans le périmètre pour qu'elles fournissent leurs informations contextuelles certifiées au secrétariat technique de l'Itie ou à l'administrateur indépendant depuis le 1er juin 2018.

Lucien Dianzenza

PROMOTION ET DÉFENSE DES DROITS DE L'HOMME

Le top 10 des champions de l'IRDH

L'Institut de recherche en droits humains (IRDH) vient de rendre publique sa liste des dix Congolais dont les actions de promotion et de défense des droits de l'homme impactent l'opinion nationale et peuvent être un modèle pour d'autres pays, au terme d'une campagne menée sur l'ensemble du territoire.

La campagne de l'IRDH avait trois objectifs: encourager ceux qui entreprennent, avec enthousiasme, la promotion et la défense des droits humains; montrer des modèles de défenseurs des droits de l'Homme; inspirer les autres à emboîter le pas. L'étude entreprise par l'ONG classe au top 1 le directeur de la Fondation Panzi et de la « Mukwege Foundation » de Bukavu, le Dr Denis Mukwege Mukengere. Du Congolais Prix Nobel de la paix 2018, il est reconnu qu'il administre, dans son hôpital, des soins aux victimes des viols et violences sexuelles. A travers ses deux fondations, l'IRDH relève qu'il dénonce, avec bravoure, les viols et violences sexuelles utilisés comme arme de guerre, tout en s'investissant à restaurer la dignité humaine des milliers des femmes victimes d'atrocités. « Ce travail lui a valu le Prix Nobel de la Paix 2018 », a précisé l'IRDH.

Le top 2 est occupé par le président de l'Association congolaise pour l'accès à la justice (Acaj), Me Georges Kapiamba. Ce juriste et activiste des droits de l'homme, a-t-on souligné, fait un plaidoyer remarquable pour ac-

croître la redevabilité du gouvernement et du président Joseph Kabila, par rapport au droit d'accès à la Justice. Il interpelle constamment, par ses lettres, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour de cassation, sur les arrestations arbitraires et détentions illégales des opposants politiques, fait savoir l'IRDH

Me Georges Kapiamba est suivi par les huit dirigeants du Comité laïc de coordination (CLC). Ils sont classés au Top 3, ayant su matérialiser les différents appels des évêques de l'Eglise catholique à la prise de conscience citoyenne. « Ils ont organisé des marches pacifiques demandant le respect de l'Accord politique de la Saint-Sylvestre 2016 qui consacre une rallonge d'une année au mandat échu du président Kabila (2016-2017), la décrispation politique et la libération des prisonniers politiques. Ces manifestations ont contribué à pousser le président Kabila à renoncer au troisième mandat présidentiel inconstitutionnel », justifie l'enquête. Il s'agit ici de Léonie Kandolo, des Prs Thierry Nlandu Mayamba, Isidore Ndaywel è Nziem, Justin Okana, Gertrude Ekombe Ekofo, du frère Julien Lukengu Dibinga, de Jonas Tshiombela Kabiena et de Franklin Mbokolo Nsepe.

Le directeur exécutif de Journaliste en danger de Kinshasa (JED), Tshivis Tshivuadi, est le top 4. Ce dernier milite pour la protection des journalistes dans l'exercice de leur métier. L'IRDH reconnaît qu'il publie remarquablement des

rapports annuels sur l'état de la liberté de la presse en République démocratique du Congo (RDC). En 2018, a indiqué cette association, Tshivuadi a fustigé les « menaces, agressions, arrestations et la censure » contre des journalistes. Son organisation, JED, a dénoncé cent vingt et un cas de violations des droits d'informer et d'être informé, le même nombre de cas recensés en 2017.

La cinquième marche de l'échelle est occupée par la présidente de Solidarité féminine pour la paix et le développement intégral (Sofepadi) de Beni, Julienne Lusenge. Elle est parmi les premières à dénoncer les viols massifs contre les femmes de l'Ituri par des miliciens dirigés par le Général Bosco Ntaganda. Julienne Lusenge, note l'IRDH, continue d'encadrer les victimes des viols et violences sexuelles dans l'est de la RDC, à travers son association le Fonds pour la femme congolaise.

La directrice de Synergie des femmes pour les victimes des violences sexuelles de Goma, Justine Masika Bihamba, est classée sixième. L'étude montre qu'elle s'emploie, sans relâche, à faire connaître la dégradation continue des conditions de vie des femmes victimes des viols commis par des miliciens en milieux ruraux, dont ceux du Rassemblement des Congolais pour la démocratie, du Congrès national pour la défense du peuple et du Mouvement du 23-mars (M23), au Nord-Kivu.

Le top 7 est le président de l'Association africaine de défense des droits de l'homme (Asadho) de Kinshasa, Me Jean-Claude Katende. On lui reconnaît son rappel continu et public du devoir du chef de l'Etat à rendre compte à la population ainsi que sa responsabilité personnelle, par rapport à la mauvaise gouvernance politique et économique de la RDC. Pour l'IRDH, cet activiste diffuse quotidiennement des « opinions libres » dans les médias sociaux.

La huitième position est tenue par la présidente de la Concertation de la femme congolaise de Kinshasa, Rose Mutombo Kiese. Elle milite contre les discriminations à l'égard de la femme en se fondant sur les lois congolaises. Sa mobilisation pour la parité Homme-Femme, relève l'IRDH, se focalise sur les pratiques qui assujettissent la femme aux contraintes sociales et culturelles qui la privent de sa liberté.

Jacques Tshimbalanga de la Coalition nationale de l'éducation pour tous de Kinshasa vient à la neuvième position. Il est salué son engagement, depuis des décennies, en faveur de la « la réforme du financement de l'éducation », en collaboration avec le Réseau des professionnels des médias pour l'éducation pour tous. En particulier, soulignent les initiateurs de l'enquête, il vise « la suppression des frais de scolarité imposés aux parents dans les écoles publiques et l'abandon des pratiques qui portent atteinte à l'éducation au pays ». Gloria Sengha Panda Shala

des mouvements des jeunes Lutte pour le changement et Vigilance citoyenne (Kinshasa) clôture le Top 10. Cette enquête a relevé son initiative de la campagne avec un mégaphone, dans les rues et marchés de Kinshasa, appelant au changement du comportement citoyen en faveur des valeurs démocratiques, sur le terrain et non seulement dans les médias sociaux. Ses multiples arrestations par la police attirent l'attention de la communauté nationale et internationale sur l'état des droits de l'Homme en RDC.

Les critères de sélection des champions ont eu trait au risque, à la portée, à la fréquence, à la qualité, à la constance et à la bravoure. Le champion, ont expliqué les enquêteurs, fournit l'effort pour faire connaître les cas de violations des droits de l'Homme, nonobstant la menace que profère le présumé violeur. Son travail est de portée nationale. Il impacte l'opinion nationale et peut être répliqué dans d'autres pays. Il rappelle constamment les violations commises, jusqu'à ce qu'intervienne une décision de l'autorité compétente.

Le travail du champion est, en outre, une leçon et un modèle qui inspire d'autres défenseurs des droits de l'Homme. Le champion n'est pas associé à un parti politique et reste au pays, fidèle aux valeurs, principes et standards universels. Il peut avoir agi une seule fois, de manière exceptionnelle et héroïque.

Lucien Dianzenza

PÉTROLE ET GAZ

La RDC accuse encore une faible expertise

Aucune émergence ne peut être envisagée sans une plus forte sensibilisation de l'ensemble de la société sur les questions énergétiques. Cette prise de conscience doit commencer au plus bas de l'échelon, c'est-à-dire dans les milieux scolaires.

La maîtrise des enjeux et défis du secteur énergétique doit faire partie des priorités de la prochaine équipe gouvernementale. Du côté des experts et observateurs avertis de la vie économique nationale, le débat n'atten-

dra pas l'issue incertaine des élections du 23 décembre. Plusieurs associations professionnelles ont commencé déjà à se projeter dans l'avenir pour proposer des solutions durables au développement d'un secteur qui reste incontournable à l'émergence économique de la République démocratique du Congo (RDC).

Dans les analyses, l'une des pistes à explorer est la sensibilisation des élèves à la question énergétique. Créée en juin 2018, Petrogas Plus,

un bureau d'études, a démarré ses activités justement par un contact avec les bleus-blancs pour les inviter à poursuivre leurs études supérieures dans les filières du pétrole et du gaz. Aujourd'hui, il existe plusieurs établissements spécialisés dans le secteur énergétique, même si l'affluence n'est pas toujours au rendez-vous. Beaucoup de cadres évoluant dans les entreprises pétrolières présentent aussi comme enseignants dans ces établissements. Ce pro-

fil est idéal pour assurer une communication plus pragmatique en faveur de la communauté scolaire et estudiantine. L'exemple le plus marquant est l'Institut supérieur technologique de Kinshasa.

En 2019, ce bureau d'études projette de réaliser une série d'activités pour « fédérer les expertises en faveur des services utiles à la cause de l'émergence du pétrole et du gaz ». Comme l'explique plus en détail l'Agence congolaise de presse, l'idée

est d'assurer un développement harmonieux des agents, cadres et techniciens du secteur pétrolier en RDC. Plus concrètement, les projets viseront à sensibiliser la population dans plusieurs domaines, notamment ceux de la promotion des actions génératrices de revenus et de l'animation des séminaires de renforcement des capacités des étudiants finalistes dans les différents instituts supérieurs et universités.

Laurent Essolomwa

INTERVIEW. ANDRÉ SHAMBA

« Mon texte a mis deux ans à être publié faute de relecteur »

Kâna-ka-Mfumumu, traduction inédite du Petit Prince de Saint-Exupéry en ciluba, est l'une des dernières parutions des Éditions Nzoï. Le journaliste congolais autodidacte en ciluba qui l'a écrit par aventure en est à sa seconde version du livre et s'est passé de commentaires personnels adjoints au premier manuscrit datant de 2002 jamais publié et d'ailleurs brûlé. Rencontré le 29 novembre à la Fête du livre, il a révélé les dessous de son projet au Courrier de Kinshasa.

Le Courrier de Kinshasa (L.C.K.) : Pourriez-vous vous présenter à nos lecteurs ?

André Shamba (A.S.) : Je suis André Shamba, Congolais de la République démocratique du Congo mais je vis au Cameroun. Journaliste, spécialiste de l'Afrique centrale et en même temps chercheur en communication.

L.C.K. : Hôte de la sixième édition de la Fête du livre de Kinshasa, pourriez-vous nous dire ce que vous êtes venu y faire ?

A.S. : Je suis l'un des invités spécialement pour présenter le livre que j'ai traduit. Il s'agit du Petit Prince d'Antoine de Saint-Exupéry que j'ai traduit en ciluba, l'une des quatre langues nationales de la RDC.

L.C.K. : Comment l'idée vous est-elle venue de traduire ce vieux classique français ? Aviez-vous déjà traduit d'autres ouvrages avant ?

A.S. : Je suis traducteur de profession, j'ai travaillé à Radio Okapi Kinshasa, d'abord comme journaliste traducteur, ensuite comme présentateur de journaux avant de quitter le pays. Quant au projet de traduction du Petit Prince, je l'ai commencé en 2002. C'était dans l'idée de m'amuser un peu. Je suis autodidacte en langue ciluba, je l'ai appris seul. Je suis né dans l'ancienne province du Shaba, du Katanga et donc dans un environnement swahiliphone et j'ai appris le ciluba lorsque je me suis rendu à Mbuji-Mayi. D'abord le parler et ensuite la lecture, puis je



Kâna-ka-Mfumumu, version ciluba du «Petit Prince» d'Antoine de Saint-Exupéry

me suis exercé à l'écriture. C'est ainsi que j'ai décidé de traduire Le Petit Prince pour le plaisir de le faire tout simplement. Je voulais voir si je pouvais arriver à traduire. Je l'avais bien fait en 2002 en y ajoutant des commentaires. Je résumais chaque chapitre par un proverbe luba. Trois à quatre ans après, je n'avais pas trouvé d'éditeur, j'ai alors brûlé mes manuscrits. C'est en 2014 que le projet est revenu dans ma tête. Je me trouve à Lyon et à l'aéroport, je lis Saint-Exupéry et directement j'y repense. Aussi, dès mon retour au Cameroun, je me suis décidé de recommencer la traduction et l'ayant finie, je suis tombé sur les Éditions Nzoï qui ont accepté le projet et c'est seulement deux ans et demi après que le livre apparaît. Nous avons rencontré des problèmes pour trouver un correcteur ou relecteur. Enfin, le

livre est là.

L.C.K. : De la première version dont vous avez brûlé les manuscrits à cette seconde publiée, il s'est passé une bonne décennie, l'écriture est-elle meilleure ? Ayant perfectionné votre ciluba, la tra-

duction a dû être plus aisée...

A.S. : Oui, j'ai un peu étendu mon vocabulaire mais en même temps, je pense avoir régressé un tout petit peu parce qu'au moment de cette seconde traduction, cela faisait trois à quatre ans que j'étais en dehors du pays, me trouvant à un moment au Mexique où l'on parle espagnol. Je vis dans la partie anglophone du Cameroun et lorsque j'ai commencé ce travail, j'étais en Hollande où l'on parle l'anglais et le deutsche. Donc, je ne sais pas, s'il y avait un plus dans mon ciluba. Mais ce qui est certain, c'est très, très difficile de traduire Le Petit Prince dans nos langues locales. Seulement, la seconde fois, ce n'était plus juste une aventure, question de m'exercer à la langue ciluba. J'avais plutôt un double défi à relever ou un double objectif. Le premier, c'était pour démontrer

que l'opinion répandue selon laquelle nos langues sont pauvres n'était pas vraie. Elles ne sont pas pauvres, ne sont pas des dialectes comme on le laisse entendre et sont linguistiquement structurées. Donc, l'on peut tout traduire à l'instar d'un mot comme astéroïde. D'aucuns pourraient se demander comment le traduire déjà en lingala mais nous y sommes pourtant parvenus en ciluba et en un mot : « kabulungu ». Aussi, je suis d'avis que nous pouvons aussi traduire des concepts mathématiques, physiques, chimiques ou biologiques, etc.

Le second objectif revient au fait que j'ai décelé des similitudes avec la sagesse luba dans le contenu du Petit Prince. J'étais étonné parce que dans l'entendement général, la culture européenne, celle des blancs, est différente de la nôtre. J'ai été surpris de constater qu'un Blanc use de la même sagesse que les Luba dans l'éducation de leurs enfants, toutes les valeurs dont ils font usage. Alors, j'ai décidé de faire goûter aux locuteurs natifs ou non de la langue luba, la sagesse que contient Le Petit Prince.

L.C.K. : Parlez-nous de la réaction du relecteur face à l'insolite manuscrit...

A.S. : Mon texte a mis deux ans à être publié faute de relecteur, je n'en trouvais pas. Dans un premier temps, je l'avais confié à une amie française écrivaine. Elle avait recommandé le texte à son éditeur mais il se posait le problème d'un relecteur, quelqu'un qui puisse lire le ciluba et le corriger. Le manuscrit a été alors envoyé à l'université de Gand, à Bruxelles, auprès d'un professeur spécialiste du ciluba qui n'a pas donné de suite. Il a donc fallu en trouver un autre. Mon éditeur est tombé sur le Pr Crispin Maalu Bungi, un spécialiste également

de ciluba que je connaissais de nom pour avoir étudié à la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Kinshasa où il enseigne. Il a aimé le projet et l'a admiré car, nous a-t-il confié, « il y a des livres en ciluba mais pas d'ouvrages littéraires ». La traduction du Petit Prince est une première, a reconnu le spécialiste en littérature. Cela l'a décidé tout de suite à le corriger. Il a relu mon texte, au bout d'un à deux mois, il avait fini. Il ne savait pas que j'étais un autodidacte de cette langue et, moi, je le connaissais de réputation sans l'avoir jamais vu. Nous nous sommes rencontrés par un heureux hasard ici à la Fête du livre, lors de la cérémonie d'ouverture. Il était assis à mes côtés et m'a reconnu en regardant ma photo projetée sur l'écran et le nom inscrit sur mon badge. C'est au moment de l'échange qui s'en est suivi que je lui ai dit que j'étais et ce que je faisais. Lui, il m'a raconté sa rencontre avec mon editrice dans un salon du livre en Allemagne, m'avouant qu'il n'avait pas éprouvé de grosses difficultés. Mais en tant que spécialiste du ciluba, il a eu à proposer quelques mots et parfois réécrit quelques phrases et le texte en soi n'est pas dénaturé.

L.C.K. : Une sommaire présentation de l'ouvrage qui vient de paraître et devrait arriver à Kinshasa bientôt, on l'espère avant la fin de la Fête du livre ?

A.S. : Je ne peux pas vous dire le nombre de pages, parce que je l'ai eu entre mes mains ce matin. Je l'ai laissé à l'hôtel mais si j'ai bonne mémoire, il est de format A5 et ça me plaît. Il a une belle apparence, mignon.

Propos recueillis par Nioni Masela

LINAFOOT/LIGUE 1

Dauphin noir accroche DCMP

Il n'y a pas eu de vainqueur, le 10 décembre, au stade Tata Raphaël de Kinshasa, au terme de la confrontation entre les Immaculés de la capitale et le club de Goma (province du Nord-Kivu).

Zéro but partout a été le résultat de la rencontre comptant pour la 14e journée de la 24e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot) dénommée Ligue 1. Daring Club Motema Pembe (DCMP) a loupé moult occasions de but. Son coach italien, Andrea Agostinelli, l'a mentionné à la conférence de presse d'après match. « Ce sont des matchs classiques que vous pouvez même perdre. Aujourd'hui, nous avons vu peut-être le vrai DCMP de ce championnat. Nous avons manqué près de dix occasions, mais c'est ça le football », a-t-il déclaré. Et de poursuivre : « Notre équipe a réalisé un très grand match et nous lui devons beaucoup d'éloges. Nous pouvions l'emporter 4 ou 5 à rien au minimum. C'est ce qui nous reconforte pour notre match de samedi (face à San Pedro de



DCMP avant le coup d'envoi contre Dauphin noir/Photo Papy Ngandu

la Côte d'Ivoire en Coupe de la Confédération) et nous voulons que tous les supporters de l'équipe viennent assister à cette explication ».

Le coach Abdoul Sengamayi de Dauphin noir s'est, pour sa part, réjoui de ce résultat, souli-

gnant que son club a fait match nul avec une équipe qui a disputé la compétition africaine interclubs. En effet, DCMP joue ce dimanche en 16e de finale de la Coupe de la Confédération contre la formation de San Pedro de la Côte d'Ivoire après avoir éliminé les Anges de

Fatima de la Centrafrique au tour préliminaire. « Je suis très content de ce nul. Ce n'était pas la journée de notre adversaire. Dieu a voulu que nous partagions les points et c'est quand même encourageant. Nous avons décidé de jouer avec un bloc bas pour procéder par contre-attaque. Mais nous n'avons non plus réussi à faire la différence. Nous avons demandé aux joueurs de conserver le ballon pour éviter de le perdre trop vite tout en jouant dans notre moitié de terrain », a confié l'entraîneur.

Malgré ce résultat, DCMP conserve sa deuxième place au classement provisoire, avec vingt-quatre points glanés en treize rencontres, derrière Mazembe, leader avec trente-sept points au terme de quatorze matchs livrés. Dauphin noir de Goma se bonifie en occupant la neuvième place au classement avec désormais quinze points engrangés en douze matchs. La seizième et dernière position est occupée par l'OC Muungano de Bukavu qui ne compte que trois points après onze rencontres.

Martin Engimo

LINAFOOT/LIGUE 1

V.Club aux prises avec Nyuki

Le Finaliste malheureux de la 15^e Coupe de la Confédération joue, ce 11 décembre, au stade des Martyrs de Kinshasa, contre le club de Butembo, récemment qualifié pour les seizièmes de finale de cette compétition, aux dépens d'Al Ahli Shendi du Soudan.

La rencontre compte pour la 14^e journée de la 24^e édition du championnat de la Ligue nationale de football (Linafoot). «*La formation de Nyuki se pointe devant nous mais c'est notre lot quotidien. La visibilité que nous avons, elle est évidente en Coupe d'Afrique. Mais, pour aller en Coupe d'Afrique, il y a un seul chemin, c'est le championnat local où il faut être bon. Nous ne pouvons pas nous concentrer sur la Coupe d'Afrique sans penser au championnat local* », a déclaré l'entraîneur Florent Ibenge de V.Club, le 10 décembre, à la conférence d'avant-match. L'on rappelle que V.Club devrait s'opposer au FC Renaissance du Congo, le 8 décembre, mais le club Orange de Kinshasa ne s'est pas présenté sur l'aire de jeu. Renaissance pourrait fort possible écoper d'un forfait.

Avant d'affronter V.Club, Nyuki s'est incliné, le 8 décembre, au stade de l'Unité de Goma face au TP Mazembe par zéro but à deux, en match avancé de la 15^e journée. Le Zambien Nathan Sinkala à la 27^e mn sur une passe décisive de Trésor Mputu Mabi et de Deo Kanda, à la 81^e sur un assist d'Issama Mpeko, ont inscrit les deux buts des Corbeaux de Lubumbashi.

Le club de Butembo qui joue loin de ses supporters est motivé pour ce match contre V.Club. «*Nous allons affronter une équipe qui est finaliste malheureuse de la Coupe de la Confédération. C'est une motivation supplémentaire pour nous, pour les jeunes joueurs que nous avons et le jeune entraîneur que nous sommes. Quand vous jouez contre une équipe avec une photo comme celle de V.Club, naturellement vous êtes motivés. Ce sont des matchs où le discours est simple à tenir aux joueurs* », a confié l'entraîneur Guy Bukasa de Nyuki.

Notons que le 9 décembre, l'AC Rangers et Sa Majesté Sanga Balende ont fait match nul d'un but partout. Bukasa wa Bukasa a ouvert la marque pour les Anges et Saints de Mbuji-Mayi, à la 3^e mn. Et Adam Bossu Nzali a égalisé à la 14^e. Au classement, Mazembe mène la barque avec trente-sept points, devant le Daring Club Motema Pembe qui devrait jouer, le 10 décembre, à Kinshasa, contre l'AS Dauphin Noir de Goma. Rangers occupe la troisième position.

Martin Enyimo

23^e CAN HANDBALL DAMES

La RDC tombe en demi-finale face au Sénégal



Les Léopards handball de la RDC

Les Léopards handball dames ont été privées de la finale de la 23^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de la discipline. Elles ont été battues in extremis en demi-finale par les Sénégalaises, sur le score de 21 buts à 22, au gymnase Nicole-Oba, à Brazzaville. Elles disputeront la troisième place, ce 12 décembre, avec les Camerounaises, tombées, elles- aussi en demi-finale, face aux Angolaises par 16 buts à 26.

L'on rappelle qu'en quart de finale, les Congolaises avaient dominé les Tunisiennes par 37 buts à 30, obtenant leur sauf-conduit pour la demi-finale. Et en première sortie déjà, la RDC avait battu le Maroc par 35 buts à 23, avant de s'imposer nettement face à la Guinée par 35 buts à 18, avec Christiane Mwasesa insaisissable au cours de cette rencontre.

Notons qu'en phase de poules, la RDC figurait dans le groupe B avec l'Angola, le Congo, la Guinée et le Maroc. Les trois premiers de cette 23^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de handball dames représenteront le continent à la Coupe du monde de la spécialité en 2019, à Tokyo, au Japon.

M.E.

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



23E CAN SENIORS DAMES DE HANDBALL

Le Sénégal défie l'Angola en finale

La finale de la deuxième édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba mettra aux prises, le 12 décembre au Palais des sports de la fraternité à Kintélé, les deux sélections les plus en forme de la compétition : les Lionnes de la Teranga et les Palancas negras.

L'Angola, douze fois championne d'Afrique, va enfile le costume de favori au moment d'en découdre avec le Sénégal qui court après son premier trophée.

Le Sénégal retrouve la finale quarante-quatre ans après avoir gagné la médaille d'argent en 1974. C'est une sélection en nette progression ces dernières années. A Luanda en 2016, lors de la première édition du Challenge Edith-Lucie-Bongo-Ondimba, les Lionnes de la Téranga avaient atteint le dernier carré avant d'être disqualifiées. Deux ans après, cette sélection a appris de ses erreurs et semble bien armée pour faire douter l'Angola. Elle est avec ce pays, les seules sélections à aligner un sans-faute (six victoires en autant de matches). Le Sénégal a éliminé la République démocratique du Congo (RDC) en demi-finale 22-21. En quart de finale, il a battu la Guinée 23-13. Il avait survolé le groupe A en prenant le dessus respectivement sur la Côte d'Ivoire 32-22, l'Algérie



Le Sénégalaises vont tenter un exploit face aux Angolaises/DR



L'Angola vers son 13^e titre/Adiac

35-22, la Tunisie 26-21 et le Cameroun 23-18.

En Face, il y a l'Angola qui n'est pas prête à passer le témoin. Les Angolaises, en route pour un treizième sa-

cré continental, ne cessent d'impressionner. Les statistiques plaident même en leur faveur. À chaque fois que les Palancas negras ont remis leur titre en jeu, elles

l'ont, dans la plupart des cas, toujours conservé. Il faut remonter en 1991 pour voir la sélection angolaise perdre une finale. C'est la seule fois, d'ailleurs, après s'être sacrée

championne d'Afrique. De 1989 à 2018, l'Angola, dans ce costume de championne, a été deux fois seulement absent à une finale. Il a été classé troisième en 1996 et en 2014. C'est la preuve d'une certaine régularité.

Et à Brazzaville, l'Angola est venu pour conserver son bien, ne négligeant aucun détail à chaque match. Les Angolaises ont éliminé les Camerounaises en demi-finale 24-16. Elles l'ont emporté en quart de finale face aux Algériennes 41-17. Lors des matches du groupe, elles ont battu le Congo 32-19, la RDC 33-24, le Maroc 50-14 et la Guinée 40-17. Qui sera le champion de 2018 ? La réponse ce mercredi au bout des soixante minutes. Que le meilleur l'emporte. Mais quel que soit l'issue de cette rencontre, les deux sélections sont assurées de disputer le mondial 2019 au Japon.

Le dernier ticket pour cette phase finale se disputera entre la RDC et le Cameroun peu avant la finale. Les Léopards et les Lionnes indomptables ont chacune gagné trois matches, contre deux défaites et un match nul. Il n'y a que ce match qui pourrait les départager. Retenons que la Côte d'Ivoire a signé sa première victoire dans cette compétition en battant le Maroc 38-31 avant de se classer neuvième.

James Golden Eloué

TECHNOLOGIE FINANCIÈRE

Wapicash, une solution congolaise qui conforte l'univers africain du paiement mobile

Actuellement hébergée à Station F, à Paris, le plus grand incubateur du monde, l'équipe de la start-up Wapicash, fondée et développée au Congo grâce à Yekolab, s'apprête à lancer sa solution de paiement électronique en Europe tout en intensifiant sa diffusion en Afrique.

Proposé pour recevoir et envoyer de l'argent, le « mobile money » a vu évoluer des offres de services plus étoffés : paiement des factures, abonnements, frais de scolarité et bien d'autres faveurs développées par des start-up de plus en plus ambitieuses. Wapicash qui intègre le cercle restreint de start-up africaines évoluant dans l'univers de la Fintech, c'est-à-dire de la technologie financière, fait son entrée avec une innova-

tion majeure : un paiement libre de la contrainte de connexion, incluant les échanges banques vers mobile money et mobile money vers banques, possible entre opérateurs de téléphonie différents.

L'initiative approuve ainsi l'interopérabilité des services comme souhaité à la fois par les créateurs d'applications mobiles et surtout par les utilisateurs. Ce qui est sûr, le choix de Paris pour lancer l'opération révèle l'ambition de Wapicash d'offrir ses services au-delà des frontières du Congo, pays d'origine de ses fondateurs. Si l'objectif de mettre en place une plate-forme à la fine pointe technologique est déjà acquis, le projet a déjà verrouillé des collaborations commerciales déterminantes. Il peut déjà compter dans son portefeuille client une large com-

munauté nationale et internationale composée de porteurs de projets prêts à intégrer son API dans leurs plates-formes e-commerce et services en ligne.

De Brazzaville à Paris : la diaspora africaine comme cible privilégiée

Il existe un chiffre qui exprime toute la puissance et l'importance de la diaspora africaine : soixante-cinq milliards de dollars, soit le montant des transferts d'argent estimé chaque année de la France vers l'Afrique. Une large part de ce montant est consacré à l'entretien du quotidien de familles restées au pays : scolarité, santé, alimentation, factures, etc. Avec Wapicash, il sera désormais possible de payer directement ces besoins depuis l'Europe à travers son catalogue, grâce à une autre

particularité importante de la solution : les échanges entre la banque vers le « mobile money » et vice versa.

À l'assaut des déserts digitaux !

Pour optimiser leurs offres de services auprès de leurs cibles, les entreprises pourront compter sur une fonctionnalité Wapicash à forte valeur ajoutée : vendre et acheter sur son Smartphone même sans connexion internet à partir d'une technologie exclusive. Une aubaine pour un continent encore en proie aux difficultés de connexion qui fragilisent un pan de l'économie à fort potentiel. La solution de paiement intégrée de Wapicash cumule aussi d'autres points importants : faciles d'intégration et compatibles entre différents opérateurs mobiles.

Un secteur dynamique toujours en plein essor

En Afrique, le Smartphone est à la base d'une véritable révolution : celle du paiement électronique encore appelé « mobile money ». De son apparition dans les années 2000, avec le très célèbre « M-pesa » développé au Kenya, l'utilisation d'un portemonnaie électronique est entrée dans le quotidien de la population d'un continent africain sous bancarisé (près de 80 %, selon les derniers chiffres) qui a trouvé dans ce mode de consommation, une alternative aux voies classiques. Aujourd'hui, la moitié des comptes de mobile money enregistrés dans le monde appartient à des Africains, soit trois cent trente-huit millions de comptes.

Quentin Loubou